



L'AVENIR DU NORD

HEBDOMADAIRE DEVOTÉ AUX INTERETS DE SAINT-JEROME ET DU DISTRICT

1897-1948

Fondateurs : Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

1897-1948



LABELLE

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même ; nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent" (Benjamin Sulte)

52e ANNEE — No 4

Directeur, MARC FORTIN

Saint-Jérôme, vendredi, 30 janvier 1948

Potins politiques

LE COÛT DE LA VIE

Si, pendant quelque temps seulement, les consommateurs s'entendaient pour restreindre leurs achats au strict nécessaire, ils seraient bientôt victorieux des spéculateurs et des exploités. Chacun doit faire son possible pour ramener le coût de la vie à un niveau raisonnable.

ET LA TAXE DE VENTE !...

M. Drew-Plessis a maintes fois promis d'abolir la taxe de vente. Au lieu de racheter cette promesse, M. Drew-Plessis a même tenté, en 1947, de l'augmenter à 6% (en la camouflant du titre de taxe de luxe) sur plus de douze mille articles dont la plupart étaient essentiels à la vie ; c'est grâce à la lutte de l'honorable M. Godbout que cette tentative échoua.

Maintenant que les revenus de la Province dépassent 150 millions, il serait temps pour notre Premier Ministre de prouver qu'il a un peu le respect de la parole donnée.

ILLOGISME OU HYPOCRISIE

Me Eugène Simard, président de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, refuse de prêter les salles d'écoles pour les réunions d'amicales sous le fallacieux prétexte que les anciens élèves ont l'audace d'arrosar d'une bouteille de bière le frugal menu de leur buffet.

D'autre part, le même Me Eugène Simard, en décembre dernier, dans les salons du Club Canadien rue Sherbrooke, offrait un somptueux banquet aux membres du Comité Linéau pour les remercier des études qu'ils avaient faites sur les réclamations de l'Alliance des Institueurs, rien ne manquait : cocktails, vins savoureux et pétillants, fines liqueurs, etc... illogisme ou hypocrisie ?

LE NOTAIRE CADILLAC

Dans l'entourage immédiat de notre député provincial, le notaire Cadillac Blanchard, on ne trouve plus de l'Union Nationale, le résultat de la prochaine élection dans le comté, parce que, dit-on, la caisse électorale du notaire Cadillac est très bien pourvue. Mais nombreux, très nombreux, sont les électeurs qui veulent faire payer de leur vote contre le notaire, les souscriptions électorales qui leur ont été extorquées par toutes sortes de moyens.

IMPARTIALITE

M. Ernest Laforce, président de la Commission du Service Civil, est l'un des auditeurs les plus assidus aux conférences de l'Union Nationale, organisée dans les magnifiques salons du Club Renaissance à Québec.

Il y a bien les dispositions de la Loi du Service Civil qui interdisent aux fonctionnaires de la Province de s'abstenir de toute activité politique, mais sous l'Union Nationale les lois ne sont pas faites pour être respectées.

Par sa présence aux réunions politiques du Club Renaissance, M. Ernest Laforce veut faire comprendre aux employés du Gouvernement qu'ils seront appréciés, non pas d'après la valeur des services qu'ils peuvent rendre à la Province, mais uniquement d'après l'intensité de leur servilisme envers leur dictateur Drew-Plessis.

CONGRES D'ETUDES

Il semble certain que si la session provinciale terminée, l'honorable M. Godbout convoquera à Québec un congrès d'études chargé de reviser et de mettre à point le programme du Parti Libéral.

Les divers groupements de la Province, les Corporations professionnelles, les Unions Ouvrières, seront invités à soumettre leurs opinions et suggestions en vue du progrès à réaliser et des réformes à accomplir dans les divers domaines de nos activités provinciales.

Nous accueillons avec enthousiasme cette heureuse initiative : les libéraux aiment à se battre pour un programme et des idées.

VERS LES METIERS

Le Gouvernement Provincial devrait accorder des bourses et des allocations aux jeunes gens de nos districts ruraux qui désirent faire leurs études dans les grandes écoles techniques de Montréal, Québec, Trois-Rivières et Hull.

De telles bourses permettraient à bien des jeunes de chez nous, en développant leurs talents et donnant suite à leurs aptitudes naturelles, de pratiquer plus tard des métiers qui leur assureraient de bons revenus et un brillant avenir.

Voilà une question qui relève de l'autonomie provinciale.

La Commission Municipale siègera à Saint-Jérôme

Salaire des employés manuels de la Ville. — Assurance-groupe pour les employés municipaux. — La taxe de l'eau.

A sa dernière session, le Conseil municipal a considéré plusieurs questions intéressantes. Tout d'abord le directeur de police a soumis les inventaires des départements sous sa direction, le feu, la police, le marché et la Cour du Recorder, lesquels seront soumis au trésorier de la Ville pour vérification et rapport comparatif avec les comptes de contrôle.

Une requête adressée au Conseil demandant la majoration des licences sur les entrepreneurs étrangers afin de protéger les entrepreneurs locaux est prise en considération lors des amendements qui seront apportés prochainement au règlement des licences.

Certains résidents de l'avenue Chertier se plaignent de la saie que répand sur les environs, la manufacture Eagle Lumber Co. Cette question est depuis longtemps sur le tapis et le gérant de la Ville est chargé de rencontrer les autorités de la compagnie pour obtenir une amélioration de la situation.

Le litige entre la Ville et l'Union Fédérale des Employés municipaux est sur le point de se régler. Il s'agit dans le cas présent, du refus par la Ville d'accepter la demande d'augmentation des salaires formulée par l'Union, laquelle exigeait une rémunération de 60c l'heure, ce que la Ville a rejeté pour offrir 55c l'heure pour les journaliers et une échelle de salaire pour les différentes classes de travailleurs. Sur ce refus de la Ville, la cause a été portée à l'arbitrage par l'Union et la décision du comité d'arbitrage composé de Mre Gaston Gibeault de Ste-Agathe, Mre Joseph Fortier, c.r., de St-Jérôme et M. Paul Dalpé négociateur et représentant de l'Union des Travailleurs en Caoutchouc de St-Jérôme a été favorable en tous points à la demande de l'Union. Mre C.-L. de Martigny, c.r., représentait la Ville et Mre Guy M. Desautels représentait l'Union.

La Ville n'a pas cru devoir accepter cette sentence arbitrale et elle a soumis le cas à la Commission Municipale de Québec pour audition finale, car en effet aucun autre recours n'est autorisé.

Or la Commission Municipale a avisé les parties intéressées qu'elle viendra siéger au Palais de Justice en notre ville le 2 février prochain, à 11 heures de l'avant-midi pour prendre toutes les informations additionnelles que pourront fournir les parties, surtout sur le point soulevé par la Ville qu'il lui est impossible de rencontrer les dépenses supplémentaires qu'entraînera une telle augmentation des salaires.

Dans sa lettre la Commission Municipale avise que l'audition sera continuée jusqu'à résultat final de la cause et qu'il n'y aura aucun ajournement à date ultérieure.

Fait à noter, c'est qu'actuellement deux causes semblables sont devant la Commission Municipale pour décision finale et ce sont celles de la Ville de St-Jérôme et celle de la Cité de Québec.

Nous croyons qu'il serait raisonnable qu'une adjudication finale soit rendue le plus tôt possible dans cette affaire afin d'éviter des frais additionnels qui sont assez considérables et dont les employés auraient peut-être pu retirer grand profit.

Le Conseil prend ensuite communication d'une invitation reçue de la Chambre de Commerce de Ste-Agathe des Monts, d'assister au carnaval d'hiver qui aura lieu en cette ville du 6 au 10 février prochain et il est recommandé que tous les membres du Conseil qui pourront le faire soient priés de se rendre à cette invitation d'une ville-sœur.

Monsieur l'échevin Lauzon demande au gérant d'obtenir un plan d'assurance-groupe pour les employés de la Ville et de le sou-

(suite en page 2)



M. J.-Marcel Ostiguy, président du Club Libéral de Terrebonne, qui présidera au grand ralliement libéral du 8 février prochain, au salon Mauve de l'hôtel Maurice, à St-Jérôme. Tous les libéraux de toutes les paroisses du comté sont invités à cette grande réunion qui marquera le déclenchement des activités du Club Libéral. — On sait que M. Lionel Bertrand, député fédéral du comté de Terrebonne, et Me J.-M. Vermette, président honoraire du Club Libéral, seront à la présidence d'honneur. On remarquera également parmi les libéraux du comté : Me Raymond Raymond, aviseur légal du Club, Me Léopold Nantel, C.R., trésorier, M. René Gascon, vice-président, tous de Saint-Jérôme, et Me Gavan Power, de Sainte-Agathe, secrétaire. — A cette importante assemblée, on tracera les plans des activités de l'année, et l'organisation libérale demande à tous les libéraux du comté d'être présents. — La semaine prochaine, nous vous donnerons plus de détails concernant cette réunion.

L'incendie de Ste-Marguerite Station



Photo prise jeudi soir dernier, à Ste-Marguerite Station au moment où les flammes faisaient rage dans les différentes constructions de la Terrasse Roney, centre touristique construit au coût de \$600,000 qui devait ouvrir ses portes au public d'ici deux semaines. Il ne reste aujourd'hui que trois cheminées de cette vaste entreprise, qui comprenait jusqu'ici un hôtel central de cinq étages et cinq chalets.

Un coup d'oeil sur l'actualité

(par: Lionel Bertrand, M.P.)

La Campagne Nationale de secours aux enfants

Le 9 février commencera à travers le Canada une campagne dont le but est d'apporter du secours aux enfants, dans les pays dévastés par la guerre. Sous les auspices conjoints du Conseil canadien de reconstruction par l'UNESCO et les Nations-Unies, l'objectif de la campagne est de 10 millions de dollars, qui seront consacrés à procurer aux millions de petites victimes de la guerre, la nourriture, le vêtement et les moyens de s'ins-

truire. La guerre a causé des ruines matérielles et morales. Meurtres par l'invasion, les bombardements, les horreurs de toutes sortes, les pays dévastés d'Europe, aux prises avec la misère aussi, demandant aux nations que le conflit a épargnées, appui et assistance. Ce qui rend le spectacle encore plus triste et plus poignant, c'est le sort fait à des millions d'enfants. Des milliers meurent de faim et de froid ; ceux qui survivent sont à jamais marqués par le rachiisme, la tuberculose, les ébranlements physiques, etc. Des milliers sont séparés de leurs parents ; des milliers d'autres sont devenus orphelins ; des milliers d'autres aussi vivent de charité publique, entassés dans des locaux qui maintiennent les nations riches du monde ou des fonds humanitaires venus de toutes les parties de l'univers.

Il faut soulager cette misère morale d'une jeunesse à qui les illusions, le bonheur et la santé sont refusés ; il faut soulager la misère matérielle de cette jeunesse qui n'a pas de vêtements, qui souffre d'une alimentation insuffisante et à qui manquent les premières nécessités de la vie ; il faut aider cette jeunesse, qui souffre de misère intellectuelle, puisqu'elle ne peut bénéficier des bienfaits de l'instruction. Les professeurs sont rares, les écoles sont détruites. La jeunesse doit s'instruire ; si on ne lui donne les facilités de l'instruction, on est en droit de s'attendre à une génération à qui manqueraient le sens des responsabilités et le respect des devoirs civiques.

Dix millions seront recueillis au Canada. C'est là un objectif qui devrait être atteint. Cette somme sera entièrement dépensée au pays pour l'achat de produits canadiens : aliments, vêtements, matériel scolaire, etc. Ces produits seront distribués sous la surveillance de l'O. N. U. (Organisation des Nations Unies).

Le budget des Etats-Unis

Le Congrès des Etats-Unis est présentement en session. La semaine dernière, le président Truman lui a présenté un budget de 40 milliards de dollars, dont 46 pour cent seront consacrés à la politique internationale et à la défense

nationale. Sur cette somme, le service militaire obligatoire, en projet, commanderait un déboursé de 180 millions. Le programme international des Etats-Unis est en soi un défi à l'U.R.S.S., puisqu'il comporte des sommes énormes pour soulager les peuples affamés du monde. Le président a souligné que si le plan d'aide à l'Europe échouait et si les nations dans le besoin succombaient à la poussée du totalitarisme, les armées américaines en Europe commencent de nouveaux et très larges déboursés.

L'année 1948, de l'avis même du Pape, marque une croisée des chemins pour le monde, sur qui l'inquiétude grandit. Les Etats-Unis considèrent qu'ils se doivent d'aider l'Europe aux prises avec la misère et la faim, et que c'est là la seule condition pour assurer au monde la paix et la tranquillité. D'autre part, la nation américaine n'entend pas que d'autres nations, aux ambitions douteuses, profitent des circonstances où se débat l'univers, pour implanter ses doctrines et imposer ses volontés. Les Etats-Unis veulent la paix ; pour la donner au monde, ils sont prêts à faire tous les sacrifices, et s'il le faut, à dé-largés déboursés.

(suite à la page 5)

En se promenant en cadillac...

(Rédigé en collaboration)

Les libéraux sont de plus en plus actifs. Ils se préparent à la lutte à brève échéance. Leurs activités soutenues inquiètent grandement le député provincial. L'inquiétude n'est qu'à ses débuts. Ça s'en vient dur, vous l'avez dit !

M. Blanchard affirme encore que son adversaire aux élections qui viennent, sera M. Lionel Bertrand. Il y a pourtant longtemps que ce dernier a avisé ses organisateurs qu'il n'en ferait rien. La popularité du député fédéral l'énervé. Il le voit partout. Quand on a peur, que voulez-vous ?

Les libéraux auront un bon candidat. Ils le prendraient à Saint-Jérôme même. Ça va bûcher en grand. Les ouvriers de Saint-Jérôme en ont assez de l'Union Nationale. Duplessis les a toujours foulés aux pieds. M. Blanchard les a sans cesse ignorés. La vengeance approche.

Pas à s'étonner si les travaux de voirie coûtent cher. On signale que l'été passé sur le chemin de Saint-Hippolyte, il y avait une pelle mécanique pour charger... un seul camion.

Sur le chemin des Hauteurs, entre Saint-Jérôme et Saint-Hippolyte, il y a eu des expropriations. Certains expropriés ont été bien servis. Les préférés, quel !

Les journaux annoncent que M. Blanchard a été nommé président du comité des règlements. Sa fonction : se lever en Chambre, de temps en temps, pour dire : "Je dépose le rapport du comité des règlements". C'est toujours le même rapport. M. Duplessis y a vu depuis longtemps, aux règlements. Comme question de fait, c'est lui tout seul qui les fait.

Il y a certains hôteliers du comté qui perdraient leur licence d'hôtel. Des gens — nous ne le croyons pas ! — affirment qu'il n'y a qu'une raison : ils ne fournissent pas assez !

Quatre ou cinq contrats de voirie seraient accordés au printemps. Les entrepreneurs sont déjà choisis. Ce sont Jean-Baptiste et Arthur Waddel, de Sainte-Thérèse, les neveux du député Blanchard. Entre parents, la protection est de mise.

M. St-Laurent serait le successeur de M. King. Ça ne fait pas l'affaire de Duplessis, et pas celle du député Blanchard, non (Suite à la page 5)

Résumé des mesures prises par le fédéral

La semaine dernière, le gouvernement fédéral a rétabli, en partie, le plafonnement des prix sur diverses denrées alimentaires, entre autres, sur le beurre et les viandes. Voici les points saillants de la déclaration faite par l'hon. M. Abbott, ministre des finances, sur la réimposition de ces contrôles :

Les prix sont de nouveau plafonnés sur les viandes et le beurre.

Un contrôle des profits, limitant la marge des bénéfices des commerçants, sera appliqué "au besoin" sur les fruits et légumes importés.

Le Parlement sera prié de prolonger jusqu'au 31 mars 1949 les contrôles sur les prix et les loyers.

Les prix de certains engrais, accrus démesurément dans l'est du Canada, seront réduits par l'application d'un contrôle des profits et par une diminution dans les prix des produits chimiques entrant dans leur préparation.

La commission des prix interviendra peut-être des poursuites contre les profiteurs qui ont participé à la montée récente des prix des denrées.

Jusqu'à ce que les conditions justifient leur abolition les plafonnements seront continués sur le sucre, la mélasse, les huiles végétales, les matières grasses, certains fruits et légumes en conserve, le fer, l'acier et l'étain à l'état brut, ainsi que sur les loyers.

Le gouvernement négocie en vue d'obtenir des approvisionnements supplémentaires de beurre, advenant le cas où les stocks en mains et la production ne suffiraient pas à la demande.

Les plafonnements sur la viande, qui seront annoncés dans une quinzaine, cadreront avec les nouveaux prix consentis par contrat au Royaume-Uni.

Les prix du porc seront sensiblement supérieurs à ceux d'il y a un mois, mais inférieurs à ceux en cours durant la dernière quinzaine.

Les prix du bœuf, de l'agneau et du veau seront légèrement supérieurs à ceux des anciens plafonnements.

Le prix du beurre sera légèrement inférieur à celui des récentes semaines.

Le gouvernement ne se propose pas de rétablir toute la gamme des plafonnements.

Elu maire de Mont-Laurier en dépit de l'U. N.

"Le parti qui pour fins électorales s'est donné le nom d'Union Nationale et qui en réalité travaille contre l'union des Canadiens, vient d'essuyer une sévère défaite, à Mont-Laurier, présage de la grande déconfiture prochaine", a déclaré samedi M. Raymond Doyon, ancien partisan de M. Duplessis qui vient d'être élu maire de Mont-Laurier contre le secrétaire du ministre Albini Paquette, M. Paul-Emile Lesage.

Un grand nombre de citoyens du comté de Labelle qui avaient voté pour l'Union Nationale à la dernière élection provinciale ont abandonné ce parti en compagnie de M. Raymond.

Politique provinciale

Le réseau français de Radio Canada donnera le 2 février prochain, de 10 heures quinze à dix heures trente du soir, la troisième d'une série d'émissions présentées par le parti libéral sous la rubrique : "Politique Provinciale". L'orateur sera Me Armand Sylvestre, député de Berthier.

A travers les faits

La province de Québec, par sa Législature siégeant en session régulière, à Québec, vient de se donner un drapeau. C'est à l'unanimité des députés que la mesure a été adoptée. Toutefois, nous regrettons que dans le choix des couleurs de ce drapeau, on n'ait pas choisi le véritable drapeau de la France, soit le champ azur avec fleurs de lys d'or, ce drapeau que l'on a choisi est celui qui était adopté par la marine française du temps de Louis XIV. Que pourrions-nous répondre à nos concitoyens anglais qui souhaitent voir adopter le drapeau de la marine anglaise comme emblème du Canada. De plus, dans le texte de l'arrêté ministériel, il était difficile de ne pas donner un petit coup de griffe au gouvernement libéral d'Ot-tawa. Au paragraphe deuxième de l'arrêté, on accuse les autorisés fédérales de "sembler s'opposer à l'adoption d'un drapeau exclusivement canadien et de négliger de donner à notre pays un drapeau qu'il est en droit d'avoir". Or, tout le monde sait que ce sont les députés de la gauche française de notre province qui ont réussi à faire ajourner la décision du Parlement de choisir le drapeau de la marine comme emblème national du Canada. On veut faire triompher le projet d'un drapeau purement canadien. Mais jusqu'où le fanatisme politique ne va-t-il pas se lever quand on veut faire de la petite politique.

On en voit de toutes les couleurs dans la presse nationaliste de notre province. C'est ainsi qu'un M. André Lafliche répond dans "Notre Temps" et le "Progrès du Saguenay" s'oppose de toutes "ses forces nationalistes" à ce que M. Louis St-Laurent succède à l'hon. M. MacKenzie King comme chef du parti libéral et premier ministre du Canada. Il prétend que "c'est un faux racisme qui nous ferait applaudir à une telle ascension". Et M. Lafliche, dans son fanatisme étroit, regrette que nous n'ayons pas le drapeau de la fête du pays et que St-Laurent comme Laflamme représenterait l'idéal canadien plutôt que l'idéologie provincialiste. Est-ce assez idiot ! Evidemment, lorsque M. St-Laurent prendra la direction du parti libéral et la direction des affaires du Canada, il ne fera pas figure de nationaliste et de fanatique, mais il sera un vrai canadien. M. St-Laurent est aujourd'hui l'un des hommes les plus éminents du Canada et toutes les ambitions légitimes se cartent derrière lui. Les libéraux entendent faire de lui comme chef du parti et comme premier ministre. Et que c'est un citoyen d'une haute intelligence, à l'esprit large, au cœur noble, dont les patriotiques sentiments et véritable enthousiasme tout le pays, ce sont là des qualités qui se dirigent mal chez un étroit nationaliste...

Cette semaine, le plus vieux confrère de la presse hebdomadaire, le "News", de St-Jean, fête le centième anniversaire de sa fondation. La Chambre de Commerce de St-Jean a organisé un souper spécial pour commémorer cet événement et des personnalités du monde politique et journalistique ont présenté au directeur du journal, M. Lawrence Gage, au personnel leurs sincères félicitations et leurs meilleurs vœux. Rendant hommage à son confrère, le directeur du "Canada-Français", second plus vieux hebdomadaire régional de langue française, écrivait à ce sujet dans son dernier numéro : "Avec la venue des Loyalistes américains, qui traversaient la frontière, à la suite de l'indépendance américaine, pour pouvoir continuer à vivre en terre rattachée à la couronne britannique, Saint-Jean et les Cantons de l'Est ou Eastern Townships se trouvaient être un coin de ralliement anglais, dont les habitants, malgré tout quel que peu dépayés au début, demandaient plus que d'autres des points de contact entre eux, comme par exemple un journal. Le besoin était créé. Ce fut le "News", qui se trouvait, du même coup, à instaurer au Canada, cette formule spéciale du journalisme régional, attaché avant tout à l'information locale. sans

(suite à la page 2)

Sainte-Thérèse s'agrandit

La Ville de Ste-Thérèse annexera sous peu à son territoire un assez vaste territoire pris à même celui de la paroisse de Rosemère et de Ste-Thérèse-Ouest. Les contribuables intéressés se sont prononcés dans l'affirmative.

Les contribuables intéressés dans le territoire que la Ville voulait annexer de la paroisse de Ste-Thérèse, se sont prononcés dans la négative. Il s'agissait de la partie qui comprend le Boulevard, les cent maisons de la Wartime Housing, le Commonwealth Plywood, etc. Le projet a donc été remis à plus tard.



Fondé en 1897

L'AVENIR DU NORD

Journal hebdomadaire
publié à Saint-Jérôme, comté de TerrebonneAutorisé comme envoi postal de la deuxième classe,
ministère des Postes, Ottawa.

□ ■ □

L'AVENIR DU NORD est publié par "L'Avenir
du Nord Cie Ltée" et imprimé par les ateliers
de L'IMPRIMERIE DE ST-JEROME, Enrg.,
303, avenue Parent, Saint-Jérôme.

□ ■ □

L'AVENIR DU NORD Cie Ltée

Président: Me J.-M. VERMETTE, N.P., Saint-Janvier,
directeur politique
Vice-président: Arthur GOHIER, marchand, St-Hippolyte
Sec.-trésorier: Roland BOCK, industriel, Montréal
Directeur: Marc FORTIN, Saint-Jérôme

□ ■ □

Le bureau de L'AVENIR DU NORD est situé à 303, ave Parent,
téléphones 12 et 1288, Saint-Jérôme.

PETITES ANNONCES

TAUX DES PETITES ANNONCES

25 mots ou moins 25 cents
1 cent pour chaque mot additionnelIMPORTANT:
Nous n'acceptons plus désormais les
petites annonces transmises par téléphone.

A VENDRE

Camion "Ford" en bonne
condition. Pour détails s'adresser
à: Eagle Lumber Co. Ltd., Tél.:
50 St-Jérôme.

(Ind.)

ACHETEUR DE JEUNES POULETS

Soyez sûrs que vous avez com-
mandé votre quantité de poulets
habituelle pour la saison pro-
chaine. En réservant d'avance
vos poulets, vous réalisez un pro-
fit considérable en ayant un rabais
sur vos commandes. Monkton
Poultry Farm est une ferme
approuvée par le Gouvernement.
Profitez de l'avantage que vous
donne une commande immédiate
et commandez dès maintenant
vos poulets. Écrivez pour notre
liste de prix 1948 et notre cata-
logue en français, de même
qu'un livret de 40 pages ayant
pour titre "comment élever vos
poulets". Adressez-vous à:
Monkton Poultry Farms, Monk-
ton, Ontario.

(9-16-23-30)

A VENDRE

Manteau de rat musqué. S'a-
dresser à: 411, rue St-Georges,
St-Jérôme.

(Ind.)

A LOUER

Deux grandes chambres chauf-
fées, avec usage de la salle de
bain, eau chaude et eau froide.
Maison sans enfant. De préfé-
rence, jeune ménage ou homme
marié. S'adresser à: 209, rue
de Villeneuve, Tél. 908-J, St-Jé-
rôme.

(23-30-6)

A VENDRE

Terre à vendre à Saint-Lin, gros-
se valeur. 93 arpents, grande
construction moderne. Spéciali-
tés: Tabac: 200.00 l'arpent; Bet-
traves sucrières: 144.00 l'acre;
Lin: 75.00 l'acre; Foin: 2 tonnes
l'arpent. Revenu 1946: \$4,364.00.
Peu de comptant pour acheteur
qui a main d'œuvre. Bâchez-
vous! S'adresser à: Notaire
Noisieux, Saint-Lin, Tél. 14. Le
jeudi à Montréal: Tél. Har.
1080.

(30-6-13)

A LOUER

Deux grandes chambres chauf-
fées, avec usage de la salle de
bain, eau chaude et eau froide.
Maison sans enfant. De préfé-
rence, jeune ménage ou homme
marié. S'adresser à: 209, rue de Vil-
leneuve, Tél. 908-J, St-Jérôme.

(23-30-6)

A VENDRE

Maison située coin rue Lebeau
et Brière, deux logements en bri-
que, avec lot vacant sur le coin
de rue, logement du bas libre au
premier mai prochain; A QUI LA
CHANCE? S'adresser à: M. Al-
fred Langlois, 503, rue St-Geor-
ges, St-Jérôme, Tél. 54. Le soir:
Tél. 190.

(30-6-13)

PERDUES

Une bague en or et une paire
de lunettes. Récompense promi-
se à qui les rapportera à: 311,
rue Melançon, St-Jérôme.

(1x)

DESIREZ-VOUS CORRESPONDRE?

Toute personne désirant
correspondre avec nos cou-
sins et cousines de Norman-
die, France, peut donner son
nom, adresse, et détails, à
l'adresse suivante: M. Al-
bert Ethier, Hôpital St-Jo-
seph, Trois-Rivières, Qué.

"SCRAP" de bois de Construction

- Quantité illimitée
- Escompte spécial aux
marchands

Bois au Plan Bouchard

CONSTRUCTION LAURENTIENNE Ltée

Ste-Thérèse, Tél. 353
23-30-6-13par arpent. Dans bien des cas, le
seigneur n'ignore pas sa rente,
s'il s'agit d'un colon malade, trop
chargé d'enfants. Il paie alors en
nature, ou il offre son temps pour
travailler pour son maître.Droit de lods et ventes: Ce droit
obligeait le vendeur à remettre au
seigneur le douzième du prix de
vente de sa propriété. Ce douzième
était payé à chaque mutation de
propriétaire et était versé, non pas
sur la valeur de la terre concédée
primitivement, mais aussi sur les
constructions de tous genres.Enfin droit de retrait: Le sei-
gneur peut à volonté reprendre sa
propriété en payant la valeur, s'il
s'agit surtout d'un nouveau pro-
priétaire. Cette mesure et la pré-
sente, arbitraire et quelque peu
tyrannique, ne paraissent pas
avoir été exercées souvent sous le
régime français. Elles permet-
taient en tout cas au seigneur de
choisir ses sujets et d'empêcher
une trop grande perte de colons.Il me reste maintenant à vous
dire les avantages qu'a retiré la
Nouvelle-France d'un tel régime.
Le premier, c'est qu'il a favorisé
l'émigration d'une classe riche et
noble. Et cette classe a donné son
temps, son argent, de son savoir-
faire, de franchise cordialité et de
galette sur les bords du Saint-Laurent.
Y eut-il dans aucun pays au monde
une petite société mieux encadrée,
mieux disciplinée que la petite so-
ciété canadienne vers 1760. Nos
comtes, nos barons, nos marquis,
dissimulés un peu partout, jetèrent
une note de distinction, de savoir-
faire, de franchise cordialité et de
galette sur les bords du Saint-Laurent.
L'étranger qui visite notre
pays à cette époque le remarque
avec surprise. On est allé jusqu'à
dire que la cour du gouverneur à
Québec le disputait à la cour de
Versailles par l'élégance, la distinc-
tion des manières, le beau lan-
gage, sinon par les vices, le gaspil-
lage et la richesse. Les dames
avaient leur petit salon où elles
recevaient en hiver, les rudes mil-
itaires Vaudreuil, de Repentigny,
Lévis, Bourlamaque, Bougainville
et Montréal. Un barbarisme, pa-
rait-il, les faisait s'évanouir et el-
les se pamaient d'aise devant un
mot d'esprit.C'est incontestable aussi que le
régime seigneurial au Canada a
encouragé la culture des terres et
a maintenu le pays dans une éco-
nomie normale et stable qui fut son
salut. Plus de 80% de nos cana-
diens sont propriétaires terriens,
c'est-à-dire qu'ils possèdent la ter-
re qu'ils cultivent. C'est la base
du Canada à l'Angleterre. Ceux-là sont
bien chez eux et y resteront avec
leur religion, leur langue, et leurs
coutumes, en dépit des persécu-
tions de leurs nouveaux maîtres.Qui pourrait nier que notre ré-
gime a eu une influence énorme sur
l'économie sociale de nos ancêtres.
Tous, ou presque, sont propriétaires
terres, tous, ou presque, ont un petit
coin de terre défriché après bien
des labeurs. Leur fortune n'est
pas lourde, mais elle égale celle
du voisin. Ils vont vivre contents
en chantant leurs vieux souvenirs
et leur vieille mère patrie: "Ma-
rienne s'en va-tu au moulin", "Dans
les prisons de Nantes",
"Chante Rossignol, chante, toi qui
as le cœur gai"."Tu as le cœur à rire, moi je l'ai
à pleurer!"J'ai perdu ma maîtresse sans
avoir mérité!"Le régime seigneurial en ten-
crant dans le sol ces rudes et éter-
nels normands leur a laissé au cœur un
grand respect des lois et de l'auto-
rité. Ils aimaient leur seigneur et
leur maître qui partageait leur vie et
leur misère, ils aimaient leurs cours
de justice si faciles d'accès, ils ai-
maient jusqu'aux peines infamantes
de la carcan, le pilori, le fer rou-
ge, dont on punissait leurs fautes.Dernier bienfait du régime que
nous étudions: il a contribué à la
défense héroïque de la Nouvelle-
France contre l'Iroquois d'abord et
puis contre l'Anglais. Troupes près
du manoir seigneurial, ces colons
trouvaient en leur seigneur un ca-
pitaine valeureux, dans le château
des armes et des murailles pour le
protéger. Les Repentigny, les
Longueuil, les LeGardeur, les Vau-
dreuil, les Ramsay, les de Blain-
ville ont prouvé qu'ils savaient te-
nir les mancherons de la charrie
aussi bien que le mousquet. Héroï-
que époque où une jeune fille, Ma-
deleine de Verchères, une dame de
Louisbourg, dame Druceur, savaient
manier le canon et le fusil mieux
que la poudrette et le rouge à lè-
vres. Le Canada dut sa tenace ré-
sistance, durant la guerre de sept
ans, aux soldats de Montcalm sans
route, mais aussi à ces valeureux
miliciens qu'on recrute dans les
seigneuries, par milliers, aux der-
nières heures de la Nouvelle-Fran-
ce.Et voilà le régime seigneurial
décrit par certains historiens. Il
ne fut pas ici ce qu'il était en
France. S'il n'eut un peu au progrès
rapide du pays, s'il est cause que
le colon perd toute initiative, s'il
favorise une dépendance trop gran-
de du censitaire à l'égard de son
seigneur, si enfin il maintient une
centralisation trop grande des pou-
voirs en quelques mains, par ail-
leurs, il a donné de tels fruits au
Canada qu'ils compensent amplement
pour ces légers inconvénients.
Bénédictions un régime qui nous a
faits ce que nous sommes, et nous
a permis de rester ce que nous
étions: sujets loyaux, braves, éco-
nomes, amis de l'ordre et de l'auto-
rité religieuse et civile, hospitaliers,
gaïs et pieux.Il me reste un dernier mot à
ajouter. Et je vous raconte briève-
ment l'abolition du régime sei-
gneurial du Canada.Ce régime avait fait son temps.
Il semblait un anachronisme au 18^e
siècle. Les Anglais, maîtres du
pays, colonisaient maintenant à
leur façon ayant en mains l'argent
et le pouvoir, ils achetaient nos
belles seigneuries dans un but de
spéculation bien plus que de cul-
ture. Amherst, Murray, Milnes ac-
tèrent de concéder des milliers
d'acres de terre en Nouvelle-Fran-
ce. C'est l'époque où une compagnie
des Terres de Londres gaspillait
au profit de particuliers le bel hé-
ritage légué par nos aïeux. Sous
le ministère Lafontaine le parle-
ment du Canada décréta l'abolition
du régime seigneurial chez nous.Droits de lods et ventes, droit de
cens et rentes, droit de banalité,
droit de retrait, sont abolis par un
acte de la législature du Canada-
Uni en 1859. Les censitaires eurent
le privilège de racheter le capital
du droit de rente à 2% ou à conti-
nuer de payer la rente. Le gouver-
nement dut déboursé dix millions
pour indemniser les seigneurs.Ainsi, dans notre chère provin-
ce, sans bataille, sans excès, on
changeait un régime économique
vieux de deux siècles. Ailleurs en
France par exemple, depuis la pri-
se de la Bastille et la Déclaration
des droits de l'homme, ce même
changement a coûté des milliards
de francs et des millions de vie.Mesdames et messieurs, je vous
remercie de votre délicate attention.
Je vous félicite de la fondation d'un
club qui tient compte de notre ori-
gine française et met de l'avant,
sans fausse honte, notre beau titre
de catholique.Soyez assurés de ma complète et
sincère collaboration.

A travers...

(suite de la première page)

pour cela, dédaigner l'opinion, la
critique ou l'étude des questions
plus vastes. La formule fut, par
la suite, trouvée si heureuse, que
un peu plus tard, en 1860, nais-
sait, chez nous, "Le Canada-
Français", second plus vieux he-
bdomadaire régional de langue
française. A notre excellent con-
frère, nous sommes heureux d'of-
frir nos bien sincères félicita-
tions et nos meilleurs vœux d'un
autre centenaire... que nous
verrons pas."Midas joue aux cartes et Côté
parle de 'luxe', écrit dans le
journal "Combat", notre con-
frère Pierre Gélinas. Voilà com-
ment il nous raconte, dans un
style savoureux, cet incident qui
ne manque pas de piquant. "Le
voyage de Montréal à Québec,
écrit-il, la veille de l'ouverture
de la session provinciale, a été
plein d'imprévu. Le hasard a
voulu que je tombe au beau mi-
lieu d'une série de wagons ap-
paremment retenus par le ban
et l'arrière-ban des Duplessistes
de la métropole.Il y avait de quoi s'édifier.
Il y avait là Hormisdas Délis-
le (député de Saint-Henri)...
qui a passé le voyage à jouer aux
cartes, distraction, paraît-il, qu'il
affectionne. Une petite cour en-
tourait le gros "Midas", avec res-
pect. On parlait fort, et avec le
langage fleuri qu'on devine.M. Omer Côté, secrétaire de
la Province, un tempérament
plus délicat et raffiné, racon-
tait sans se faire presser son ré-
cent voyage en Europe.Le ministre du "parti de la
totonomie" concédait que la
"haute classe" de France était
"charmante", mais, ajoutait-il:
"LE PEUPLE EST DESAGREABLE,
POLISSON ET GROSSIER".Par contre il ne tarissait pas
d'éloges sur l'Angleterre.

Quant à l'Italie, M. Côté en a

OFFREZ

un cadeau toujours bien accueilli

"L'HISTOIRE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

par

Robert Rumilly

de l'Académie canadienne-française

La pièce principale de toute bibliothèque

Vingt-et-un volumes parus à date
brochés: \$1.25 l'exemplaire
reliés: \$1.75En vente dans toutes les librairies
et chez l'éditeur

Montréal-Éditions

5221, av. de Gaspé, Montréal

Tél: TA. 7245

retenu le "luxe des hôtels" qui
l'a fort impressionné. "AVEC
L'ARGENT, dit-il. ON PEUT
TOUT AVOIR!" Et puis, homme
de culture sensible aux beautés
de Rome, il terminait: "J'Y SE-
RAIS BIEN RESTÉ QUINZE
JOURS SANS M'ENNUIER!"
Ailleurs, le colonel Bovey, pro-
fesseur à McGill, circulait en re-
pandant la première édition du
pamphlet qu'il vient d'écrire pour
le compte de la Légion cana-
dienne sur la "démocratie".

La Commission...

(suite de la page 1)

mettre au Conseil pour étude.

Et pour finir la séance, le Con-
seil adopte un règlement décri-
tant l'imposition d'une taxe de
\$1.00 par mois sur tous les occu-
pants de maisons à apparte-
ments, le propriétaire étant tenu
au paiement de la proportion de
cette taxe basée sur l'évaluation
du local occupé. Il est entendu
que cette taxe n'est pas une taxe
supplémentaire et la taxe de l'eau
déjà chargée à certains occu-
pants de maisons à appartements
sera remplacée par le présent
tarif. Il n'est pas question non
plus d'imposer cette taxe sur les
locataires de chambres.Dans le même règlement, le
Conseil ratifie la décision déjà
prise de faire la collection à do-
micile de la taxe de l'eau tous les
deux mois plutôt qu'à tous les
mois.

PHILIPPE PICHETTE

Entrepreneur, plomberie, chauffage

305 rue Montigny, Tél.: 177, SAINT-JEROME

AVEZ-VOUS DU TROUBLE AVEC VOTRE RADIO?

Si oui, appelez:

C. Fréchette

Radio-technicien diplômé

229, rue St-Georges — Tél. 879

SAINT-JEROME

PAUL BROUSSEAU, A.P.A.

COMPTABLE-VERIFICATEUR

Spécialités: Rapport Impôt sur le Revenu

Service de Comptabilité

Tél.: 1998 - 523

295, rue ST-GEORGES — St-Jérôme, Qué.

Armand Parent

A. P. A.

Comptable-Vérificateur Autorisé de la Commission

Municipale de Québec

Classe "A"

Bureau: 500, avenue du Palais

Rés.: 389, blvd Melançon

Tél. 122 — Saint-Jérôme, Qué.

Désirer n'est pas tout

Il vous faut faire le néces-
saire pour pouvoir, plus tard,
jouir de cette indépendance et
de ce repos que vous envisagez.Il n'est jamais trop tard. Com-
mencez aujourd'hui.

Rodolphe Roy

304, rue Labelle Tél. 1284

Saint-Jérôme

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

FORMULE D'ABONNEMENT

L'Avenir du Nord

Fondé en 1897

Nom

Adresse

6 mois: \$1.50 2 ans: \$3.00 1 an: \$2.00

"L'Avenir du Nord", 303, ave Parent

Tél.: 1288 — Saint-Jérôme

CARTES D'AFFAIRES

BUREAU
402, rue Labelle
Téléphone 222

RESIDENCE

Téléphone 216-J

LEOPOLD NANTTEL, c.r.

AVOCAT-PROCEUREUR

Saint-Jérôme

Qué.

Bureau du soir 7 à 9 hres

JEAN GUERIN

AVOCAT ET PROCUREUR

B.A., L.L.L.

448, rue St-Georges

Tél. 1463-J

Saint-Jérôme

Legault & Legault

AVOCATS ET PROCUREURS

L.-L. LEGAULT, K.C.

Fernand LEGAULT, B.A., LL.B.

Tél. 60 295, rue Main

LACHUTE

Guy LEGAULT, B.A., LL.B.

10 ouest, rue Saint-Jacques

MA. 3886 — MONTREAL

Gaston Gibeault

C. R.

AVOCAT

de GIBEAULT & DUQUETTE

Tél. 60 — 3, rue Préfontaine

Sainte-Agathe des Monts

Téléphone 213-J

J.-G. Lelièvre Enrg.

ASSURANCES

&

IMMEUBLES

681, rue Labelle S.-Jérôme, Qué.

Téléphone 213-J

J.-G. Lelièvre Enrg.

ASSURANCES

&

IMMEUBLES

681, rue Labelle S.-Jérôme, Qué.

Téléphone 213-J

J.-G. Lelièvre Enrg.

ASSURANCES

&

IMMEUBLES

681, rue Labelle S.-Jérôme, Qué.

Téléphone 213-J

J.-G. Lelièvre Enrg.

ASSURANCES

&

IMMEUBLES

681, rue Labelle S.-Jérôme, Qué.

Téléphone 213-J

J.-G. Lelièvre Enrg.

ASSURANCES

&

IMMEUBLES

681, rue Labelle S.-Jérôme, Qué.

Téléphone 213-J

J.-G. Lelièvre Enrg.

ASSURANCES

&

IMMEUBLES

681, rue Labelle S.-Jérôme, Qué.

Téléphone 213-J

J.-G. Lelièvre Enrg.

ASSURANCES

&

IMMEUBLES

681, rue Labelle S.-Jérôme, Qué.

Téléphone 213-J

J.-G. Lelièvre Enrg.

ASSURANCES

&

IMMEUBLES

681, rue Labelle S.-Jérôme, Qué.

Téléphone 213-J



Assurances - Immeubles
Tous genres d'assurances
émises
Vente et échange de
propriétés

Pelletier & Morin Enrg.

304a, rue St-Georges Tél. 952 St-Jérôme



L'AVENIR DU NORD

LE PLUS ANCIEN HEBDOMADAIRE DES LAURENTIDES

Publié et imprimé à Saint-Jérôme.



Grande vente
PALETOTS — HABITS
MANTEAUX — ROBES
COSTUMES

Chez HARRY

Tél. 1472-W

328, rue St-Georges St-Jérôme

Saint-Jérôme, vendredi, 30 janvier 1948

Page 3

D'UN VENDREDI... À L'AUTRE...

LA QUESTION DU LOGEMENT

Comme toutes les autres villes de la province, Saint-Jérôme manque de logements, de logements ouvriers, surtout, et nous sommes dans l'impossibilité de songer à une expansion industrielle de notre ville, si nous ne voyons pas, sans délai, à résoudre ce problème. Dans toute la région du Nord, les centres importants sont placés dans la même situation que nous. Le mal est général. Actuellement, trois ou quatre mesures sont à l'étude à la Législature de Québec pour venir en aide à la solution de ce problème. Aucune, nous semble-t-il, va nous apporter une solution efficace. Quand bien même on autoriserait les municipalités à vendre des terrains à \$1.00 et à diminuer les taxes de 50% sur une période de 20 ou 25 années, si les municipalités n'ont pas de terrains à vendre, de quelle utilité sera cette loi ? Et ce n'est pas avec un octroi de trois millions de piastres aux Caisse Populaires et autres organismes de finance que l'on pourra aller bien loin. Montréal, pour sa part, a besoin de 70,000 logements. Il faut donc adopter des mesures plus pratiques et plus générales.

LE POINT DE VUE MORAL

Dans sa lettre pastorale, Son Excellence Mgr Charbonneau, archevêque de Montréal, a touché l'un des aspects les plus importants du problème. C'est le côté moral de la question. Relisons bien ce que dit à ce sujet l'éminent prélat : "Nous savons bien que les logements surpeuplés, les logements insalubres et encore plus les taudis et les gîtes d'occasion affectent d'abord la santé physique ; ils prédisposent à tant de maladies et sont un facteur de plus dans l'accroissement de la mortalité infantile, de l'anémie, de la tuberculose. La santé physique n'est pas la seule qui soit menacée. Le respect de la dignité humaine, de la dignité chrétienne est fortement ébranlé par une promiscuité inévitable d'adultes, quelquefois étrangers, et d'enfants de sexes différents. La réunion de trop de personnes dans une ou deux pièces rend pratiquement impossible l'intimité des époux, l'esprit familial et l'éducation des enfants."

"Dans ces conditions, comment voulez-vous que le respect des lois religieuses et civiles ne leur apparaisse comme trop difficile dans une société qui est loin de fournir le support matériel et moral nécessaire, ne les expose pas à la déchéance morale, et ne leur impose que des privations et des souffrances. Nous ne sommes pas surpris de constater que la criminalité chez les adultes et chez les jeunes est en raison directe du nombre des taudis. Le manque de logis convenables est devenu aujourd'hui une grave menace pour le bien de la famille et de la société. Notre sens de la justice et de la charité nous dicte qu'il est grandement temps de s'attaquer à la solution de ce problème. Un commencement de solution sérieuse désarmerait vite les propagandistes d'idées subversives."

POUR UN LOGEMENT FAMILIAL

Son Excellence, dans son désir ardent de toucher à tous les aspects du problème, s'élève contre la spéculation à laquelle le marché noir se livre, profitant des besoins urgents des citoyens sans abri. Elle demande également la construction de logements qui respectent les besoins et les nécessités d'un logis vraiment familial, non pas de ces bonbonnières bâties pour abriter, la plupart du temps, des amours plus ou moins licites. Écoutons ses sages avis, non moins paternels qu'énergiques :

"Que les propriétaires et les entrepreneurs aient pour première préoccupation de fournir un logement pour une famille normale. Bien entendu, ils ont droit à une juste rémunération pour le capital placé, pour leur travail, pour les réparations. Mais comment ne pas déplorer les pratiques du marché noir sous toutes ses formes auxquelles recourent des propriétaires et même certains locataires au mépris de la justice ? On profite de l'extrême besoin de quelques-uns, pour leur imposer des conditions exorbitantes."

"On a construit des maisons. Mais a-t-on vraiment construit des maisons pour nos familles ouvrières normales ? De plus, n'y a-t-il pas des propriétaires qui évidemment n'aiment pas les enfants ? C'est peut-être pour cela qu'ils imposent des conditions antifamiliales dans les baux qu'ils imposent aux chefs de famille ? Ce sont là des pratiques que la loi morale réprouve et flétrit."

"Nous avons besoin de logis ouvriers qui ne coûtent pas trop cher. Pour atteindre cette fin, nous invitons les entrepreneurs à se contenter d'un profit raisonnable et les ouvriers sur le chantier à donner une bonne journée de travail. Car si nous blâmons souvent les abus d'un capitalisme exploiteur, nous ne devons pas moins flétrir la conduite des ouvriers qui chôment au travail."

Nous ne savons mieux dire que de citer ainsi les lignes qui précèdent afin que nos lecteurs et toute la population soient mis au courant de l'urgence du problème et de la nécessité d'y remédier au plus tôt.

SEMAINE DE SANTÉ

La Ligue Canadienne de Santé lance sa quatrième semaine nationale de santé du 1er au 7 février. Par des affiches posées bien en vue dans les endroits publics, les magasins et les industries, par la distribution de pamphlets et de circulaires, elle invite la population canadienne à atteindre le but, "Le Canada à la tête des nations, dans le domaine de la santé !"

Nous ne pouvons que recommander à nos concitoyens de mettre en pratique non seulement la semaine prochaine mais douze mois par année, les précieux conseils que la Ligue soumet aux Canadiens. Consultez la petite brochure que l'on met en circulation où l'on donne des recommandations aux parents, aux enfants, aux professeurs d'écoles, aux élèves et à toute la population canadienne ; travaillons tous de concert de façon à atteindre les objectifs de la Ligue canadienne de santé : amélioration de la santé des individus et du public en général, coopération avec les hygiénistes par tout le Canada, pasteurisation du lait, élimination des maladies contagieuses, propagation des meilleures méthodes d'alimentation, élimination des maladies vénériennes, amélioration de l'hygiène dans les industries et amélioration de la législation en matière de santé.

M. J. J. J.

LE REGIME SEIGNEURIAL AU CANADA

Texte de la conférence prononcée devant le Club Richelieu St-Jérôme, par M. le chanoine Emile Dubois, curé de Saint-Jérôme, mardi dernier, le 27 janvier.

Après avoir dit, dans un exode bien à-propos, toute la joie qu'il éprouve d'être au milieu des membres du Club Richelieu, M. le chanoine E. Dubois aborde tout de suite la question du régime seigneurial au Canada. "Je rejoins ainsi, dit-il, à travers les siècles, le régime du grand roi Louis XIV et le régime affectueux par les célèbres ministres Colbert et Richelieu."

La Nouvelle-France vécut, vers 1634, des heures indécises et tragiques. Ses compagnies, qui ont chargé de la coloniser, sont ruinées, et elles vont trouver un excellent moyen de remplir, sans bourse délier, leurs obligations envers la couronne de France. Ce moyen consistait à attirer en Canada, un certain nombre d'hommes nobles, riches et entreprenants, auxquels on accordait des vastes concessions terriennes à charge de les diviser en lots aux colons. Tel fut l'origine du régime seigneurial qui dura au Canada jusqu'en 1854.

Notre premier seigneur, Robert Giffard, un médecin de Paris, va démontrer l'excellence du système. Le 15 janvier 1534, "il reçoit en toute justice, propriété et seigneurie, à perpétuité, une lieue de terre à prendre le long du fleuve Saint-Laurent, sur une lieue et demi de profondeur à l'endroit où la rivière appelée Notre-Dame de Beaufort, entre dans le dit fleuve, icelle rivière y comprise". C'est la belle seigneurie de Beaufort.

En 1636, la cote de Beaufort est concédée à Antoine Cheffault de la Rigaudière. En 1637, le Cap Rouge va à Juchereau des Chatelets. En 1638, les Grondines aux Hospitaliers de Québec, Sainte-Croix aux Ursulines, Batiscan aux Jésuites. L'île de Montréal est aux Sulpiciens en 1640. Les années passent et la Nouvelle France se couvre lentement de belles et vastes seigneuries. Rappelons à nos mémoires : Sillery, Neuville, Portneuf, Deschambault, Laprade, Tilly, Béancourt, Berthier, Nicolet, Sorel, St-Ours, Contrecoeur, Verchères, Varennes, Boucherville, Longueuil, Lavaltrie, Lachenaie, Vaudreuil, de Blainville, Deux-Montagnes, Laprairie, Beauharnois. Ces beaux noms couverts de gloire méritaient de passer à la postérité. Vous les retrouvez encore, et ils désignent aujourd'hui de riches villages français sur nos rives.

Seigneurs ecclésiastiques, seigneurs militaires, seigneurs simples colons, annoblis par le roi, ont droit également à notre reconnaissance. Et cette reconnaissance viendra plus vive quand nous saurons les obligations nombreuses que prend sur ses épaules le titulaire d'une concession terrienne.

Il a pour premier devoir, très dispendieux, de faire venir à ses frais de France, dans les trois ans qui suivent sa concession, des colons catholiques. Remarquez tous les mots : il faut pour un pays béni de Dieu à ses origines, des habitants français et catholiques. Nous les citons tout le cours du régime français, triés sur le volet, tous bons français et tous excellents catholiques. Quelques-uns de nos seigneurs, pour n'avoir pas rempli ce devoir de coloniser dans les trois ans, se sont vus enlever leurs titres et leurs terres : tels ce monsieur de Lauzon de Montréal, et ce monsieur de Lalancette, dont la seigneurie des Mille-Isles passa à Sidrac Duguay, sieur de Bois-Brillant.

Un jour, un jeune gars quelque peu chauffé tire à côté et passe à toute vitesse la voiture seigneuriale.

Le deuxième devoir de seigneur consistait à concéder gratuitement à des colons, un lot de terre, habituellement trois arpents par quarante ; leur fournir les secours religieux ; leur procurer les outils nécessaires au défrichement et à la culture pendant trois ans. Remarquez que le seigneur ne vend pas le lot, il le donne ; il fait plus que le donner puisqu'il pourvoit ses censitaires de tous les secours nécessaires à sa vie matérielle et spirituelle.

Un troisième devoir du seigneur. C'est de bâtir un moulin banal. Si le colon a l'obligation de faire moudre son grain au moulin seigneurial et pas ailleurs, de son côté, le seigneur a le devoir de moudre le grain de son censitaire.

Un quatrième devoir du seigneur. C'est de rendre justice, en première instance, à ses colons. Ici, le colon peut toujours se présenter pour régler ses différends, à la prévôté de Québec, des Trois-Rivières ou de Montréal où à la cour de l'Intendant, ou encore, en dernière instance, au Conseil Souverain de Québec, ou à Paris. Mais de son côté, le seigneur ne peut refuser le colon son censitaire qui en appelle à sa justice, et cela, sans un sou de frais. Hélas ! que les temps sont changés !

Un cinquième devoir, plutôt doux et aimable, c'est celui de rendre foi et hommage, pour son fief, au souverain, une fois par année, en la personne du gouverneur de Montréal, des Trois-Rivières ou de Québec.

Vous pouvez le constater, mesdames et messieurs, ce n'était pas une sinécure que d'être seigneur en Nouvelle France. Bien des nobles y ont laissé toute leur fortune. Et nous citons des seigneurs gueux, mendiant leur pain au gouverneur de Québec, quémandant des places de chefs de postes pour leurs nombreux enfants, vivant de chasse et de pêche tout comme leurs censitaires. Rares étaient les riches, et plus rares encore étaient les manoirs luxueux. Le château, en pierre des champs, est tout au plus solide, confortable, jamais richement meublé. Souvent, le soir, ce noble voit tourner mélancoliquement les ailes brisées de son moulin, et tomber en ruine les murailles de son château, qui crient la misère et la pauvreté.

Le Seigneur a des droits. Les voici : ils compensent quelque peu pour ses lourdes obligations.

Droit d'honneur d'abord. Il a droit à un banc plus riche, plus élevé que les autres, et bien ferré, à l'église paroissiale, à certaines fêtes religieuses. Il offre un pain bénit, plus doré et plus décoré, que dégustent ses censitaires à l'église même. On lui fait l'honneur de la route publique au sortir de la messe. Quand madame Taché, seigneurie de Kamouraska, sortait de l'église, le dimanche, nous raporte de Gaspé dans ses Mémoires, tous les habitants déjà prêts à partir tenaient leurs chevaux en arrêt. Avec galanterie, en avant d'eux tous, ils laissaient passer la voiture de la noble dame. Puis, en longue file derrière elle, réglant leur marche sur la voiture seigneuriale, ils la suivaient jusqu'à ce qu'elle débouchât dans l'avenue du manoir. Alors à mesure qu'ils passaient vis-à-vis l'avenue, sans prendre garde que madame Taché était des colons, les habitants étaient courtoisement.

Un jour, un jeune gars quelque peu chauffé tire à côté et passe à toute vitesse la voiture seigneuriale.

STE-ANNE DES PLAINES

Rapport financier de la Fabrique pour l'année 1947.
Adopté à l'Assemblée du 11 janvier 1948

Recettes et revenus ordinaires	
Bancs	\$ 2,703.70
Quêtes	2,691.63
Dîmes	2,364.88
Baptêmes	66.00
Mariages	21.55
Grand-messes	674.70
Sépultures	360.65
Cimetière	241.00
Luminaire	857.20
TOTAL	\$10,171.31
Recettes et revenus extra-ordinaires	
Intérêts perçus	\$ 79.14
Organisations	807.00
Emprunt	5,800.00
TOTAL	\$ 6,686.58
Total des recettes entières	16,857.89
En caisse le 1er janvier 1946	3,600.23
Grand total des recettes	20,458.12
Déboursés et dépenses ordinaires	
Hosties, vin, cierges	816.67
Entretien du mobilier	403.93
Salaire du curé et auxiliaires	2,512.10
Salaire des employés	1,680.00
Chauffage	1,205.77
Réparations	8,424.78
Assurance, taxe	1,250.13
Divers	188.00
TOTAL	\$16,482.38
Déboursés et dépenses extra-ordinaires	
Intérêts payés	88.20
Dîmes	30.00
Emprunt remis	1,000.00
Total	1,118.20
Total de toutes les dépenses	\$17,600.58
Grand total des recettes	20,458.12
Grand total des dépenses	17,600.58
En caisse le 31 Décembre 1947	2,857.54

MATHIAS LAUZON,
Marguillier comptable.

Décès de M. le curé Joseph Pigeon

Nous apprenons avec regret le décès de M. l'abbé Joseph Pigeon, curé de la paroisse Ste-Elizabeth du Portugal, décédé à l'âge de 58 ans.

Ordonné prêtre le 4 juillet 1915, il s'était consacré durant 14 ans à l'enseignement au séminaire de Ste-Thérèse, après quoi il s'était livré à la pratique du ministère. Il avait été, durant près de 10 ans, vicaire à la paroisse de la Nativité d'Hoche-laga, qu'il avait quittée pour devenir curé de la paroisse de St-Canut, poste qu'il occupa jusqu'en juillet 1946, alors qu'il fut nommé curé de la paroisse Ste-Elizabeth du Portugal.

M. l'abbé Pigeon laisse dans le deuil deux sœurs : Mlle Maria Pigeon et Mme Colerette (Rosa), ainsi que trois cousins germains : MM. les abbés Cléophas Pigeon, curé à Ste-Clotilde de Montréal, Alexandre Lebeau, prêtre retiré au presbytère de Ste-Clotilde et Lucien Allard, vicaire des écoles de la commission des écoles catholiques de Montréal.

Tous les paroissiens du village de St-Canut apprendront avec regret le décès de leur ancien curé, qui s'était dévoué durant plusieurs années au bien de cette paroisse, et qui était devenu l'ami aimé et estimé de tous.

Activités des Chevaliers de Colomb de Saint-Jérôme

Le premier février prochain, il y aura communion générale pour tous les membres à la messe de neuf heures. Suivra ensuite un déjeuner pour les Chevaliers, dans les salles du Conseil. L'Intendant, qui se donne beaucoup de peine pour en faire un succès compte sur une nombreuse assistance. Comme on le sait, ce déjeuner est gratuit.

Le 7 février, aura lieu une grande soirée du Bon Vieux Temps, dans le nouveau local, (salle du haut) au profit de l'équipe de Hockey des Chevaliers. A cette occasion, des joueurs du club Canadien seront nos hôtes. Les dames sont les bienvenues et les amis sont invités. Les billets sont actuellement en vente.

Il est bon de faire remarquer aux membres que le Secrétaire

Jean-Pierre Allaire est toujours à votre disposition les mercredis et samedis de huit heures à onze heures p.m., pour recevoir vos contributions.

Nous avons l'intention de publier un BOTTIN comme celui de l'an dernier. Les détails vous seront fournis plus tard. Nous comptons inaugurer notre nouveau local dès AVRIL, par une initiation. C'est donc maintenant le temps de soumettre au Conseil les noms des candidats à cette initiation. Nous comptons sur votre présence à ces différentes organisations pour assurer le succès du Conseil des Chevaliers de Colomb no. 1892.

Paul-A. Castonguay
Grand-Chevalier

Julia, le Père Josaphat et Ti-Mousse au Rotary

Le club Rotary de Saint-Jérôme, dans son premier dîner-causerie de l'année 1948, présentera aux membres du club et à leurs amis, une "Paysannerie" de Claude-Henri Grignon, tirée du roman radiophonique, "Un Homme et son Pêche". "Dernier Soir", tel est le titre du sketch qu'interpréteront les personnages suivants : Julia (Colette D'Oreilly), le Père Josaphat Desreilles (Adjudant Bouré) et

Ti-Mousse (Alf. Brunet). Il s'agit de la dernière visite que fait Ti-Mousse à Julia et au Père Josaphat à qui il veut demander la main de sa fille ; ce sera donc "la grande demande".

Nous sommes assurés que plusieurs ne voudront pas manquer cette scène de Val-d'ombre qu'on écoute avec plaisir tous les soirs à sept heures, à Radio-Canada. Les billets sont en vente par les membres du club Rotary.

Madame Taché donne ordre à son cocher d'arrêter ; elle se tourne du côté de ses gens et demande d'une voix haute : "Quel est l'insolent qui a passé devant moi ?" Un vieillard s'avance chapeau bas et dit avec des larmes dans la voix : "C'est moi fils, madame, qui est malheureux de vous avoir fait attendre. C'est un coup de fusil sur le mal. La seigneurie s'écroule, et tous ceux de la maison. Puis la foule à son tour se mettait de la partie. C'était pendant une bonne demi-heure des salves de mousqueterie, car la valeur du compliment se mesurait à la quantité de poudre brûlée. On servait ensuite un plantureux festin. De temps en temps, après une libation, quelques-uns portaient un venant arrosé de poudre et de fumée le sabin, maintenant tout calciné, comme un noir de la Jamaïque. On chantait autour des tables :

Le premier jour de mai
Labourez
Je m'en fus planter un mai
Labourez
A la porte à ma mie
ou encore : J'entenda le moulin,
tic et tac
ou : Le joli rosier
La journée entière passait dans la réjouissance et les danses.

Droit d'honneur aussi d'être parain de ses joyeux censitaires. C'était pas une mince corvée quand on sait que les bœufs, à cette époque, dans leurs visites, montraient leurs mains encornées, à ce qu'ils disaient, pour avoir sonné des compères.

(Suite à la page 2)

Mgr de Laval, un grand évêque

Tel est le sujet de la prochaine conférence que donnera monsieur le chanoine Emile Dubois, lundi prochain, au sous-bassement de l'église.

Comme on le sait, le conférencier a choisi comme thème à ses causeries hebdomadaires : les fondateurs de l'Eglise Canadienne. Ces fondateurs, dont il sera question, sont Mgr de Laval, Marie de l'Incarnation, Marguerite Bourgeoise et Catherine de Saint-Augustin.

M. le curé Dubois consacre trois semaines à l'étude de la vie et des oeuvres de Monseigneur de Laval. Lundi dernier, il nous a parlé de cette grande figure que constitue l'éminent prélat. Lundi prochain, le 2 février, il nous montrera Mgr de Laval, grand évêque. La semaine suivante : Mgr de Laval, grand saint.

Nouvelles de la paroisse de St-Jérôme

MARIAGE

Lauzon-Auger

Jeudi prochain, le 5 février, à huit heures, en l'église de St-Jérôme, aura lieu le mariage de M. Philippe Lauzon, fils de M. et Mme Emile Lauzon, avec Mlle Pauline Auger, fille de M. et Mme Henri Auger, de Abercorn, et autrefois de cette ville.

DECES

Dame Vve Olivier Beaulne

Le 23 janvier, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Vve Olivier Beaulne, née Marie-Louise Pulchérie Sigouin. Ses funérailles ont eu lieu en l'église de St-Jérôme le 26 janvier, et l'inhumation a eu lieu au cimetière de notre ville.

Madame Gérard Nadon

Le 27 janvier, à l'âge de 27 ans, est décédée Mme Gérard Nadon, née Imelda Allard. Ses funérailles ont eu lieu en l'église de St-Jérôme, jeudi, le 29 janvier, et l'inhumation s'est faite au cimetière du même endroit.

SERVICE DE PREPARATION AU MARIAGE

Le prochain cours pour les fiancés sera donné lundi prochain, le 2 février, au Foyer Notre-Dame du Bon Conseil, à huit heures. Le sujet à l'étude sera "L'amour et le bonheur". Le sujet sera discuté en cercle d'étude et la réunion plénière qui suivra sera présidée par M. l'abbé Paul Labelle, aumônier du Service. Nous rappelons que les responsables du Service de Préparation au mariage sont, pour le groupe féminin, Mlle Lucille Gosselin, et pour le groupe masculin, M. Gaston Fournier.

SOUPER A L'AMICALE

Dimanche, le 25 janvier, avait lieu au Collège Commercial de St-Jérôme un souper canadien organisé par l'Amicale de St-Jérôme. De nombreuses personnes bien connues dans notre ville rehaussaient par leur présence cette fête tant goûtée du public jérômien.

Nous remarquons à la table d'honneur : M. l'abbé Paul Labelle représentant notre Curé le Chanoine Emile Dubois, ainsi que M. Henri Dupras, président de l'Amicale, qui présidaient conjointement ce souper. Notaire J.-L. Blanchard député provincial du Comté, le Rév. Frère Bénédicte, directeur du Collège, M. l'abbé Lauzon, aumônier du Collège, M. J.-Arthur Desjardins, président de la Commission Scolaire, M. Wilfrid Prud'homme, commissaire d'écoles, le Rév. Frère Paul, assistant-procureur des Frères des Ecoles Chrétiennes, le Rév. Frère Eusèbe, de Longueuil, ainsi que M. René Hébert, ancien gérant de la banque Provinciale de St-Jérôme.

Fernand LAUZON
secrétaire

Funérailles de Mme Albini Tassé

Samedi dernier, en l'église de Saint-Jérôme, ont eu lieu les funérailles de madame Albini Tassé, née Yvonne Poirier, décédée le 22 janvier dernier, à l'âge de 41 ans et 9 mois.

Le service funéraire a été chanté par M. l'abbé Gaëtan Lajeunesse, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Jean-Paul Giraldeau et Bernard Desjardins. Durant la messe, on exécuta la messe de "Yor". Les solistes étaient : MM. Ernest Vanier, Alfred Morin, Jean Gascon, cousin de la défunte Jean-Paul Lapointe, Guy Michaud, Raymond Cadieux et Gaëtan Robert. M. Conrad Bourbeau touchait l'orgue. La Choralité était sous la direction de M. Raoul Beaulne.

Le cortège, précédé d'un landeau de fleurs, était conduit par l'époux de la défunte, M. Albini Tassé, MM. Normand Tassé, Ronald Tassé, Mlle Monique Tassé. On remarquait également dans l'assistance :

M. le Maire Charles Aubry ainsi que MM. les échevins de la ville, MMes : Gosselin, Jean Georges, Noël Boucher, Pelletier, J. Beauchamp, D. Gagnon, MM. Gaëtan Robert, Wilfrid Prud'homme, Jean-Paul Beaulne, Alfred Langlois, Albert Richard, C. V. Tremblay, E. Thibault, D. Richard, Quenneville, Launoy, H. Helms ; MM. Gérard Tassé, J. Morin, Gérard Morin, O. Leclerc, Ernest Morin, G. Martin, J. Caron, L. Gagnon, Camille Lorrain, Jos. Beauchamp, A. Labelle, Noël Boucher, R. Chaloux, E. Thibault, Jean Gascon, J. Levert, O. Millette, J.-B. Vermette, J.-P. Vermette, N. Poirier, A. Fleurant, David Morin, M. L. Contant, S. Labelle, R. Morin, A. Morin, Solange Poirier, B. Poirier, Granger, O. Poirier, E. Poirier, Yvonne Poirier, Mmes : Leclerc, G. Poirier, Roy, L. Cadieux, G. Tassé, Boileau, C. Durand, Corbell, A. Cloutier, Aubin, A. Labelle, L. Gagnon, R. Foret, L. Lachance, Brunet, Chartrand, Paquette, A. Lachance, J. Plante ; MM. : Mmes : A. Poirier, B. Poirier, R. Poirier, R. Turcot, G. Thibault, et plusieurs autres.

De nombreux cadeaux donnés par nos marchands de St-Jérôme furent tirés durant la soirée. Nous profitons des circonstances pour donner ci-après la liste des généreux donateurs, tout en les remerciant de leur gracieux concours.

Laviolette Enrg., L.-C. Taillon, D.-D. Desjardins, Isidore Auger, Wellie Giroux, Irving Litner, C.-E. Jercier, Chez Louise, Léopold Charbonneau, Pharmacie Prud'homme, Le Bazar de St-Jérôme, Léo Leduc, J.-S. Morand, Regent Store, Roland Théoret, René Gascon, Pharmacie Léonard, Biscuiterie Laurentienne, Foyer de la Musique, Canadian Novelty Shop, Hôtel Lapointe, H.-C. Grégoire, Laurentide Footwear, Hôtel Plouffe, Abattoir Régional

LITTERATURE

MUSIQUE

ART

Mondanités

PROCHAIN MARIAGE

M. Edouard Fortin, ancien député de Beauce, et Mme Fortin, de Notre-Dame de Grâce, Montréal, annoncent pour le 9 février prochain, le mariage de leur fille, Françoise, à M. Louis J. Fortin, de Montréal, fils de M. Florian Fortin, journaliste, et de Mme Fortin, de Lambton. La bénédiction nuptiale leur sera donnée dans la chapelle Saint-Victor de Notre-Dame de Grâce, par M. l'abbé Alfred Simard, du Séminaire de Québec. Pas de faire-part.

FIANCILLES

Dernièrement, ont eu lieu les fiançailles de Mlle Yvette Dion, fille de M. et Mme Camille Dion, de St-Jérôme, avec M. Jerry Bahen, fils de M. et Mme G. Bahen, de Montréal.

DEPLACEMENTS

M. et Mme Josaphat Bastien, de notre ville, sont partis pour un séjour à Miami, Floride, où ils passeront quelques mois.

M. et Mme Vianney Vaillancourt, de Pointe aux Trembles, étaient les hôtes de M. Charles-Edouard Marchand, en fin de semaine dernière.

M. Alfred Dumouchel, de Montréal, était de passage à St-Jérôme par affaires la semaine dernière.

Mme Claude Roby et sa fillette Michèle, retournent aujourd'hui à Philadelphie, E.-U., après un séjour de deux semaines chez M. et Mme G. Boyer, de St-Jérôme, parents de Mme Roby.

Samedi dernier, M. Gaston Alphonso, de Montréal, était de passage à St-Jérôme, l'invité de Mlle Rita Leroux.

A l'occasion de la conférence de M. le Curé E. Dubois, au Club Richelieu de St-Jérôme, mardi soir dernier, on remarquait les membres suivants du Club Richelieu de Ste-Agathe, accompagnés de leurs épouses: M. et Mme Georges Liboiron, M. et Mme Roland Liboiron, ainsi que M. Gavan Power, président de ce club.

M. Claude Henri Grignon, maire du village de Ste-Adèle et préfet du comté de Terrebonne, était de passage cette semaine dans notre

ville, pour présider une assemblée du bureau des délégués du Comté.

M. Walter McDougall, de St-Jérôme, est actuellement en voyage d'affaires à St-Jean, N.B.

M. Frs. Ernest Rochon, de notre ville, est actuellement en voyage de repos à St-Petersbourg, Floride, où il séjournera deux mois. Avant son retour, il visitera les plus belles plages de la côte. Il est allé rejoindre son oncle et sa tante, M. et Mme Chs. Lorrain, qui séjournent actuellement dans cette ville.

Samedi soir dernier, M. J.-Marcel Ostiguy, de St-Jérôme, assistait à Montréal au Bal des Disciples de Themis, accompagné de Mlle Jacqueline Coutu, d'Outremont.

SOUHAITS

Meilleurs vœux de bonne fête, de la part de toutes ses amies, à Mlle Mireille Cadieux qui célébrera dimanche son anniversaire de naissance.

BONNE FETE

On célébrera ce soir chez Mme Alfred Côté le 13e anniversaire de naissance de Mlle Aline Allaire, élève de l'école Saint-Joseph. Plusieurs de ses compagnes seront heureuses de participer à cette fête intime.

Le Théâtre Ford

"Une femme dans la nuit" tel était le titre de la pièce qui fut présentée à la dernière émission du "Théâtre Ford", le jeudi 29 janvier. Le "Théâtre Ford", programme commandité par la Société Ford du Canada, est radiodiffusé tous les jeudis soirs, de 9h. à 10h., par le réseau français de Radio-Canada.

"Une femme dans la nuit", adaptation radiophonique d'un grand film français, est l'histoire d'une femme courageuse qui refuse de se laisser abattre par les vicissitudes de la vie. Les rôles principaux étaient tenus par Yvette Brind'amour et Roland Chenail. L'adaptation radiophonique fut faite grâce à la collaboration de la Compagnie France-Film.

Pratiquons l'achat chez-nous

Place

Reine, acquiessez-vous qu'une boucle déferle
Des lames des cheveux aux lames du ciseau,
Pour que j'y puisse lumer un peu de chant d'oiseau,
Un peu de soir d'amour né de vos yeux de perle ?

Au bosquet de mon cœur, en trilles de merle,
Votre âme a fait chanter sa flûte de roseau.
Reine, acquiessez-vous qu'une boucle déferle
Des lames des cheveux aux lames du ciseau ?

Fleur soyeuse aux parfums de rose, lis ou berle,
Je vous la remettrai, secrète comme un sceau,
Fût-ce en Eden, au jour que nous prendrons vaisseau
Sur la mer idéale où l'ouragan se fêle.

Reine, acquiessez-vous qu'une boucle déferle ?

Emile NELLIGAN

LES AMIS DE L'ART

DEUX CHEMINS

(Par Cécile Chabot)

C'était deux petits chemins. L'un qui filait tout droit et l'autre qui zigzagait un brin. L'un qui savait où il allait et l'autre qui s'imaginait le savoir. Le premier avait l'air un peu raide et sévère avec ses lignes bien tranchées, ses bornes bien fixées, sa lumière devant et derrière pour éclairer et ses points de repère pour ne jamais égarer. Il était sûr. Il disait la vérité, brusquement peut-être, mais il ne trichait point et ne faisait point de détours pour éviter les montées trop ardues et les orages trop lourds. Il affirmait qu'il était dur, parfois, sans faiblesse et sans fantaisie, mais qu'il était honnête et qu'il conduisait, sûrement, vers des pics de sérénité et de joie véritable ceux qui se confiaient, pleinement, à lui.

Le second, tout enveloppé de rêve et de mystère, semblait à tout propos jouer à cache-cache avec lui-même. D'un bond, il prenait son élan et puis, tout à coup, s'arrêtait pour se perdre ici et là, flâner, revenir sur ses pas et repartir encore. Il était plein de charme et de diversité. Il grimpait les collines, musait dans les ravins, se couchait dans le soleil des plaines et s'éveillait dans l'ombre des bois. Il goûtait l'eau de tous les ruisseaux dont il avait envie, les fleurs de tous les champs qui lui tendaient les bras. Il était coloré et plein de promesses comme un arc-en-ciel, il riait et chantait, se sauvait de la pluie et des cailloux, et cherchait partout la douceur de la mousse et le feu du plaisir, sans s'inquiéter s'il était dans son droit, si la flambée durerait et si l'herbe foulée repousserait. Il était bien tentant et bien délié le petit chemin de la liberté.

C'est pourquoi, quand il s'est agi de choisir, on l'a pris de préférence à l'autre, le petit chemin rêche du devoir, celui qui va toujours au même rythme, à découvert, jour et nuit, sous le ciel clair ou sous l'orage, sans jamais dévier et ne permettant point à ceux qui s'en vont sur son dos de se reposer quand ça leur dit, de se pencher à gauche, pour mettre le bout du pied au bord du fossé, de se pencher à droite, pour respirer l'odeur des champs fleuris qui ne sont pas à lui. Entre les deux, c'était bien humain de choisir le doux plutôt que le rude, le rose plutôt que le gris, le fougereux plutôt que le sage. Mais aussi, c'était bien plus dangereux parce que le petit chemin de la liberté n'aboutissait vraiment nulle part. Il allait se frapper contre un mur derrière lequel les beaux jardins promis étaient défendus.

Va-t-on, maintenant, s'entêter encore? Faire une brèche dans le mur et pénétrer dans le mirage des oasis, écouter la chanson des sirènes, s'enfoncer davantage dans la forêt des rêves impossibles? Puisque le doute, l'inquiétude et le remords ont surgi, va-t-on chercher à les étouffer pour qu'ils se taisent et nous laissent continuer vers l'erreur et l'insécurité?

C'est dur de revenir en arrière, d'abandonner la poursuite d'une chimère qui nous promettait l'infini de la joie? Soit. Mais il faut faire volte-face, pendant qu'il en est temps encore. Si nous avons le courage, l'humilité et la bonne volonté de tout recommencer, le petit chemin droit, l'oublié, le désert, celui qui se tient raide mais ne trébuche point, celui qui parle bref mais ne ment point, celui qui ne zigzagait point mais qui conduisait véritablement, le petit chemin du devoir nous acceptera et nous amènera vers les pics de la sérénité, vers les certitudes du bonheur, vers l'aboutissement lumineux de notre destinée. (Tous droits réservés)

Les Ballets Morenoff, mardi à St-Jérôme

Les Ballets Morenoff que la Société des Concerts de Saint-Jérôme présenteront mardi soir prochain, le 3 février, au Pensionnat des Soeurs Ste-Anne, sont de l'école de danse Lacasse-Morenoff, fondé en 1895 par le professeur Adélaïde Lacasse, doyen des professeurs de danse canadiens-français. Carmen et Maurice Lacasse Morenoff, fille et fils du fondateur de l'école, ont suivi la trace de leur père et ont élargi ces premiers jalons de l'art.

En tournée pendant cinq ans aux Etats-Unis jusqu'au Mexique, dans l'ouest du Canada, de Toronto à Victoria, et en propositions d'engagements pour un séjour en Europe et en Australie, les Morenoff durent sacrifier ces invitations projets et revenir au pays pour s'établir avec le père dont une longue maladie diminuait le travail.

Depuis deux générations, leur établissement s'est consacré à l'étude complète de la danse, appuyée sur une documentation exceptionnelle dans tous les domaines de cet art. On tente surtout de développer chez nous le goût et la pratique de la danse classique. Visant à la perfection, l'école Lacasse-Morenoff modifie son enseignement suivant les formules nouvelles établies par les autorités les plus compétentes des écoles françaises, italiennes et russes, tout en respectant les traditionnels principes des traités anciens.

Trois élèves de la troupe, Miles Marguerite Guévremont, Joan Gloutney et Marie Kudrac sont trois jeunes filles qui finissent cette année le cours de danse classique de l'école. Elles sont les étoiles du studio et brillent à toutes les occasions qu'elles ont de faire valoir la virtuosité de l'art, de mettre en

relief la belle technique esthétique qu'exige la danse et de mieux faire connaître et apprécier la finesse et la précision des arrangements chorégraphiques.

A la troupe s'ajoutent Miles Marcelle Cousineau, Rolande Bailey, Lilianne Daoust, Gloria Lajoie et M. André Ménard.

(Comm.)

PROPOS D'UN CARABIN

"Joute de hockey, joute oratoire, joute sur parquet"

(Par J.-Y. GRENON, e.e.d.)

Cette semaine, trois grandes activités retiennent l'attention et l'enthousiasme de la grande confrérie universitaire. Et l'on sait l'importance, presque la primauté, qu'occupent les loisirs dans un programme d'étudiant pondéré. Les facultés mentales s'animent vite lorsqu'on néglige de les aérer de saines distractions extra-scolaires.

Samedi dernier, le 17 janvier, les Carabins recevaient sur les miroirs de Verdun les équipiers de l'université Queen's, dans une joute de hockey, des plus mouvementées. Dans cette partie régulière, selon l'ordre de la Ligue interuniversitaire, nos porte-couleurs ont déjoué les brillants ontariens de Kingston neuf fois, alors que ceux-ci ne logèrent le caoutchouc que quatre fois dans nos filets. A maintes reprises les gesticulations et les vociférations des Chibits philantropes engendrèrent des vertigineuses montées de la fameuse ligne Emblem, Dion, Pinard. L'appui moral d'une belle assistance de carabins et carabines a secondé ceux qui, sur la glace, portèrent au bout du Monde la réputation de notre université. L'équipe olympique canadienne du C.A.R.C. usurpe nos droits sur l'invincible pilier de la défense André Laperrière. Cet honneur qui revient à André de participer à ce festival international retombe directement sur les confrères du Mont Royal.

Le problème des relations sociales entre étudiants et "petites cousines" en est un toujours angoissant, qui permet les plus divergentes et soutenables opinions. Dans le but (quelle philanthropie!) de tailler et d'émousser dans cet épineux buisson, les étudiants en Droit présentent un sensationnel débat, intitulé: MURE ou EN FLEUR? Est-il plus opportun que la gent studieuse masculine entreprenne des relations, de légitimes commerces, avec des demoiselles de 17 ans ("sweet seventeen", "aux seins mûrs" et aux yeux naïfs" tous droits réservés à J. Martineau, propagandiste) ou plutôt réserve ses galanteries pour la maturité des jeunes filles — ayant droit de voter??? That is the question! Le dilemme devient quasi-insoluble par la diversité et l'infinité de points de vue qu'offre la situation à envisager. Carabin n'est décidément pas très sérieux, et c'est là d'ailleurs, rassurez-vous son "moindre défaut". Un vice chronique, un mignon défaut qu'il flatte soigneusement. Pierre aura une prédilection pour la coquette "ultramontaine" (sans allusion à une certaine banlieue montréalaise...) aux cheveux dorés qui ardent sa juvénile physionomie et maquillent sa spontanéité; un beau torrent, qui cascade de frivolités et roule dans son flot des fascettes de bonheur... alors que Paul, dans une sagesse éprouvée, dédaignera les mœurs de la floraison féminine pour "conjuguer le verbe aimer" avec la jeune fille épanouie dans une maturité savoureuse. Laquelle est la compagne idéale? Laquelle sait le mieux se faire apprécier? MURE ou EN FLEUR? ne discute pas l'essence de l'arbre; les contestants prennent pour acquis que l'arbre est idéal, paradisiaque, angélique et s'interrogent, dans une satire délectable, sur l'époque la plus propice pour lui consentir des attaches cordiales, et faire la cueillette des fleurs, si tôt fanées, ou des fruits mûrs. Les opinants de la maturité nécessaire aux fréquentations font valoir les qualités de circonspection, de sagesse, des connaissances qui oriente le sens de leurs relations dans une maternelle perspective. Défenseurs et demandeurs, Anthime Bergeron, Henri-Paul Farand, Bernard Coupal et Guy Pratt, tous à l'école de Themis, plaident loyalement et galamment leur cause devant l'intégrité et l'impartialité de l'honorable Juge Bernard Bissonnette, Juge de la Cour du Banc du Roi, qui tranche en faveur de la maturité, les "Mures", le délie litige sentimental. Le débat de ce soir fera-t-il jurisprudence en la matière, ou si on en appellera de la juridique décision? Au trio Nolin-Coderre-Blain reviennent les mérites d'une aussi périlleuse équipée; l'assistance au Gesù, le 22 janvier, témoigne de la valeur incontestable du Comité responsable, qui fit diligence pour vendre les

billets et s'assurer la collaboration d'une vigilante patrouille d'organisatrices, dirigées par Mlle Thérèse Monette. Les distingués jurés étaient Mmes Gustave Monette, C.R., bâtonnier général de la Province et Charles Coderre, C.R., secrétaire du Barreau de la Province. Jean-Claude Nolin présidait cette mémorable plaidoirie de grands juristes en herbe qui, naturalistes fidèles, cogitèrent sur la floraison et la maturité du beau sexe, tiré d'une côte masculine!

Joute de hockey! Joute Oratoire! et enfin Joute sur parquet pour boucler la semaine universitaire du 17 au 24 janvier par une somptueuse valse. Samedi, 24, au sommet de l'Hotel Mont Royal et sur le pinacle de la félicité, les disciples de Themis, conjointement avec leurs demi-frères de la Faculté de Droit de l'université McGill, ont tenu leur BAL annuel. Cette activité conjointe avec les émissaires de McGill crée un heureux précédent, dont le succès est attribuable aux organisateurs, dont F. McConan, R. Marcoux et sociétaires individuels. Les étudiants de langue anglaise et leurs compatriotes de langue française se sont mieux connus sur un terrain d'entente aussi agréable et propice que le "Normandie Roof" touture foulée et sillonnée par la pacifique et sérénaphique grâce de trois cent couples exultant de bonheur... comme dans les belles histoires colorées et les contes mirifiques! L'honorable juge Tyndale et sa dame président de leurs sourires accueillants l'impérissable soirée... matinale.

IMMORTE! souvenir! ce Bal de Themis, pour les élus besogneux et soucieux depuis des mois à tailler, fauchier et jacter des projets féériques. Ce cauchemar d'avoir la plus fascinante robe, les plus opulentes parures et le nec plus ultra odorifiant du bouquet de corsage... maintenant porté, paraît-il, dans les vagues de la chevelure.

Les Amis de l'Art

Evénements artistiques: Au théâtre Kent, du 24 au 31 janvier en soirée, et le 24 et 25 en matinée, PADEREWSKI (A partir de 3 heures, les membres sur présentation de leur carte, au guichet même du théâtre, bénéficieront d'un prix de faveur.) — Au Gesù, le 31 janvier et les 5-7-12 et 14 février, Les Compagnons présentent FANTASIE. — Le 31 janvier au Théâtre Hall, Jas. A. Ogilvy's Limited présente Arthur Davison, à 2 hrs P.M. — Au Forum le 14 fév., en matinée, les Ice Folies. — Au Monument National, les 3, 4, 5 février, les Variétés Lyriques. — Au His Majesty's, mardi le 10 février, Ezio Pinza. — Au Plateau, Matinée Symphoniques, les 14 et 21 février, 6 et 13 mars; 10 et 24 avril.

Exposition: Aux bureaux de l'Association ont été groupés des oeuvres de Edwin Holgate, R.C.A., René Chicoine, Goodridge Roberts et Jean-Charles Faucher. Le Secrétariat est ouvert au public tous les dimanches après-midi de 2 heures à 5.

Groupes: En téléphonant à Mme A. Myette, FR. 8200, on peut organiser des groupes pour visiter les endroits suivants: L'Ecole des Arts Graphiques; Ecole des Arts et Métiers; Ecole du Meuble; Musée d'Art Chinois; Atelier de l'Association canadienne-française des Aveugles; L'Art Français; et les studios de danse de Gérard Crevier, Morenoff, Mary Beutles et Ruth Sorel.

Important: L'Enregistrement des nouveaux membres est ouvert jusqu'au 8 février. — Les étudiants qui voudraient participer à nos émissions de CRAC doivent s'adresser à Mlle Imelda Martin, DO: 6291.

Avis: Pour toutes demandes de billets gratuits, laissez-passer etc, s.v.p. inclure une enveloppe affranchie.

Noter le Festival d'Art Dramatique qui aura lieu à l'Auditorium de la Sun Life, les 26-27-28-29-30 et 31 janvier. Les professeurs et leurs élèves y sont particulièrement invités.

Pour tous renseignements s'adresser au Secrétariat, 3815 ave. Calixa Lavallée, FR 1119.

Pattes de poulet simulées



INGREDIENTS: 1 1/4 lb. de veau haché; 1 tasse de miettes de pain fraîches; 1/3 de tasse de lait; 1 c. à thé de jus de citron; 1 c. à thé de sel; 1/8 c. à thé de poivre; 1/2 c. à thé de paprika; 1/4 c. à thé de muscade, 1 oeuf battu avec 2 c. à table d'eau; 3/4 de tasse de miettes de pain très fines; 1 tasse d'huile à salade. MODE DE PREPARATION: Combinez le veau, les miettes de pain, le lait, le jus de citron et les assaisonnements. Séparez en petites portions en formes de pattes de poulet, autour d'une brochette de bois. Trempez dans les miettes de pain, ensuite dans l'oeuf battu, et sautez encore dans les miettes. Faites frire dans de l'huile chaude, en tournant fréquemment pour que la viande brunisse également.

Radio-Concerts Canadiens

Simone Flibotte, mezzo-soprano, sera l'artiste invitée à l'émission du 2 février des Radio-Concerts Canadiens, programme commandité par la brasserie Molson et radiodiffusé tous les lundis soirs, de 9h. à 9h.45, par le réseau français de Radio-Canada. Mlle Flibotte doit prochainement partir pour l'Italie où elle poursuivra ses études musicales. Comme d'habitude, l'orchestre symphonique Molson, sous la direction de Jean Deslauriers, présentera un choix varié de mélodies populaires et mi-classiques.

Pour vos cadeaux !
WILLIE GIROUX
Bijouterie diamantaire
MONTRE "BULOVA", "GLADSTONE" et "WALTHAM"
Tél.: 516-W
461, rue St-Georges ST-JEROME

Tél. 266 Service rapide, Livraison à domicile.
Nettoyeur NEW METHOD Cleaning
Nettoyeur-Teinturier
241, rue St-Georges, Saint-Jérôme

Services AMELIORÉS
(Maintenant en vigueur)

MONTREAL
SERVICES QUOTIDIENS QUATRE SERVICES ADDITIONNELS LE DIMANCHE
10 8 14 12
STE-ADELE STE-AGATHE
DANS LES DEUX DIRECTIONS
SERVICES DIRECT A STE-MARGUERITE DU LAC MASSON
3 VOYAGES QUOTIDIENS DANS LES DEUX DIRECTIONS (2 DIRECT)

		Tous les jours	Tous les jours	Tous les jours	DIM. SEUL
		A.M.	P.M.	P.M.	P.M.
Montréal Terminus Central	Dép.	10.00	2.15	5.15	11.00
Saint-Jérôme	Dép.	11.00	3.15	6.15	11.59
Alpine Inn	Arr.	11.44	3.59	7.09	12.44
Chalet Cochand	Arr.	11.52	4.07	7.17	12.52
Sainte-Marguerite	Arr.	12.02	4.17	7.27	1.02
Hôtel de la Pointe Bleue	Arr.	12.10	4.25	7.35	1.10
		P.M.	P.M.	P.M.	A.M.
		A.M.	P.M.	P.M.	P.M.
Hôtel de la Pointe Bleue	Dép.	9.50	12.50	5.50	7.50
Sainte-Marguerite	Dép.	9.58	12.58	5.58	7.58
Chalet Cochand	Dép.	10.08	1.08	6.08	8.08
Alpine Inn	Dép.	10.16	1.16	6.16	8.16
Saint-Jérôme	Arr.	11.00	2.00	7.14	9.00
Montréal Terminus Central	Arr.	11.59	3.00	8.35	10.00
		A.M.	P.M.	P.M.	P.M.

Pour plus amples informations, s.v.p. consultez votre agent local.

SAINT-JEROME

G. RAYMOND
Restaurant - Tél.: 470

HOTEL LAPOINTE
Tél.: 247



Voyez donc votre électricien

L'ÉLECTRICIEN de votre localité est l'une des nombreuses personnes qui peuvent contribuer à vous donner le confort qu'apporte l'usage de l'électricité. Il vous sera d'une aide précieuse si vous projetez de construire une maison ou des bâtiments de ferme, ou si vous songez à les améliorer.

Assurez-vous de votre électricien que vous aménagez suffisamment de fils. N'oubliez pas que l'électricité peut faire à peu près n'importe quelle besogne sur la ferme ou dans la maison — et celui qui peut le mieux vous indiquer comment ces besognes peuvent se faire de façon efficace et économique, c'est l'électricien de votre localité.

Voyez donc votre électricien — en lui vous trouverez un ami.



Gatineau Power Company



Cette photo nous fait voir une institutrice des jeunes vedettes d'Hollywood. On peut remarquer Margaret O'Brien, Dean Stockwell et Sharon Mac Manus.

Un coup d'oeil...

(Suite de la première page)

fendre, par les armes, la cause de la liberté et de la démocratie. Les impôts ne diminueront pas aux Etats-Unis. La dette nationale se chiffre présentement à 258 milliards. Le Congrès donnera certes suite à la demande du Président. Le prestige des Etats-Unis est de nouveau mis de l'avant. Les nations de l'Europe ont un grand respect pour la nation américaine, mais elles craignent d'autre part l'Union soviétique. De quel côté les pays des Balkans pencheront-ils en définitive? Là est le point. Sur l'échiquier du monde, une grande bataille diplomatique se prépare. 1948 en donnera sûrement la solution.

Le retour à certaines régies

Le gouvernement fédéral vient d'annoncer son intention d'arrêter la hausse du coût des produits nécessaires à l'existence, et il a imposé un plafond sur la viande et sur le beurre. Certes, le prix du plafond est encore étonnamment haut, mais il reste cette consolation que le prix sur ces denrées ne montera pas davantage. Et le Gouvernement fait face à la situation qu'il exposera, et sur laquelle il apportera certes d'autres initiatives, avec la rentrée des Chambres lundi prochain.

Il ne fait pas de doute qu'il y a des exploitants dans les coulisses. Ils doivent être mis à la raison. Certains cartels ou trusts profitent des circonstances pour faire de l'exploitation, et la déclaration de l'hon. Louis Saint-Laurent de les poursuivre en justice est opportune et raisonnable.

L'hon. M. Abbott a annoncé que le Parlement sera appelé à prolonger la vie de la Commission des Prix jusqu'au 31 mars 1949; il a ajouté aussi qu'un contrôle des profits, limitant la marge des bénéfices, sera incessamment établi.

Pour un bon nettoyage à Saint-Jérôme!



VOYEZ
LE COUEDIC
NETTOYEUR

Ouvrage garanti - Service rapide

596, rue St-Georges

Tél.: 769

Saint-Jérôme

Commissaires-censeur



M. LUCIEN MASSE, C.A. de Hull.



M. ODILON CREVIER, de Chicoutimi.

Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand.

Elus membres du Bureau des Commissaires-Censeurs de La Banque Provinciale du Canada à l'assemblée annuelle des actionnaires. M. Massé est membre de l'Institut des Comptables agréés de Québec, et de plusieurs autres associations professionnelles et sociales. M. Crevier est président et directeur de nombreuses entreprises et industries de transport de la région de Québec et du Lac Saint-Jean.

prend et s'explique. Le nom de M. King est fondé avec celui du parti libéral dont il fut incontestablement le pilier depuis 1919. Cinq fois il a conduit son parti à la victoire, dont la dernière, au lendemain de la guerre, et cependant avec le succès accoutumé. Depuis deux ans, à maintes reprises, M. King a manifesté le désir de prendre sa retraite, et de consacrer, comme il le disait la semaine dernière, les quelques années qui lui restent, à écrire ses mémoires.

Cependant, même si la population s'attendait à un départ prochain, elle le croyait encore loin, très loin. Habitée à lui depuis trente ans, elle considérait comme une nécessité de le voir là où il était. Les adversaires mêmes reconnaissent en lui un politicien de grande envergure, et même s'ils ne partagent pas ses opinions politiques, admettent bien ouvertement qu'il a servi son pays avec une sincérité dont l'histoire fera mention.

Certes, l'âge, un travail incessant de plus de quarante ans pour la chose publique, des périodes politiques difficiles ont fini, sinon

par compromettre sa santé, du moins à l'ébranler. Pourtant, il offre encore une résistance que de beaucoup plus jeunes ne peuvent donner; on pourra dire de lui qu'il fut un symbole de travail acharné et constant. Rares, malade, toujours sur la brèche, dix-huit heures et plus par jour tout le long de la guerre, président des séances du cabinet le matin, recevant des visiteurs à toutes les heures de la journée, aux communes à trois heures, à des réunions sociales ou des meetings privés avec des ministres au cours de la soirée, et ce travail, toujours identique, jour après jour. On peut dire que M. King a vécu pour la politique et que ce fut là son amour par excellence.

Aussi était-il ému quand il annonça à l'assemblée immense qui se pressait devant lui, sa décision de remettre à un autre le soin de diriger le parti. L'assemblée n'était pas moins émue. Cette émotion, on la sentait, on l'éprouvait. Moment historique que n'oublieront jamais ceux qui l'ont vécu.

La session a repris ses activités. M. King était à son siège, lundi, et la vie, la même vie, continue pour lui jusqu'à ce moment où officiellement il remettra à son successeur le titre qu'il recevait en fait de sir Wilfrid Laurier en 1919. Il aura fait honneur à Laurier; il aura fait honneur à son parti, et l'histoire dira de lui qu'il fut un grand Canadien.

L'Hon. Louis St-Laurent

A mon arrivée à Ottawa, hier, pour la reprise de la session, j'ai constaté que le choix de l'hon. Louis St-Laurent, comme successeur de M. King à la direction du parti libéral, n'était pas seulement une probabilité, mais une certitude.

Depuis deux ans, le nom de M. St-Laurent a été fréquemment mentionné. Sa merveilleuse ascension politique, ses connaissances légales si étendues, sa brillante personnalité, sa facilité à manier la langue anglaise l'ont mis largement en évidence. Ses succès personnels aux conférences internationales, où il représentait officiellement le Canada, ajoutèrent à son nom une popularité et un prestige supplémentaires. Aux Communes, il se fit remarquer par son élévation de pensée, son sens civique, sa clarté à exposer les problèmes les plus complexes; admiré par les libéraux, il eut le respect des membres de l'opposition qui durent se rendre à l'évidence qu'il est un des plus beaux cerveaux du pays.

Je n'ai pas été lent à me rendre compte que M. St-Laurent sera le choix unanime de la convention. Il peut compter sur l'entière délégation de sa province, mais tous les députés libéraux des autres provinces voient en M. St-Laurent le parlementaire le plus qualifié pour prendre en mains la direction du parti. D'autres noms ont été mentionnés, de jeunes ministres principalement, à qui ne manquent ni le talent ni les aptitudes parlementaires. Ceux les plus en vedette ont nettement déclaré que si M. St-Laurent posait son nom à la convention, ils l'appuieraient. Députés et sénateurs libéraux, même de nationalité anglaise, acceptèrent M. St-Laurent. Jamais l'union n'a été si complète dans les rangs libéraux canadiens.

Serait-il téméraire de souligner que M. King a déjà pensé à M. St-Laurent? On dira qu'il n'a, dans son discours de la semaine dernière, nullement fait allusion à son successeur. Stratégie? Diplomatie? M. St-Laurent partait le soir même pour Winnipeg où il fut reçu par les plus hautes autorités politiques libérales du Manitoba. Et les déclarations des ministres du cabinet actuel, toutes reconnaissent au mi-

LA TROP RICHE PROPRIETAIRE DE TOUTE L'AMERIQUE DU NORD

Cette aubaine advint à la marquise de Guicheville et ne coûta que quelques traits de plume. — Malheureusement, une telle opulence ne pouvait durer et ne dura pas. — Relations de la marquise avec le roi Henri IV, les Jésuites et M. de Poutrincourt. — Suite d'événements propres à remplir le roman le plus romanesque.

Une femme fut, un jour, propriétaire de tout le territoire actuel des Etats-Unis, des provinces anglaises actuelles ainsi que de la Virginie entière, bref de toute l'Amérique du Nord depuis la Floride jusqu'au Saint-Laurent. Tout cela n'avait coûté que quelques traits de plume.

Cette immense propriété, que personne n'égala par la suite dans le monde entier, était Annette de Pons, Marquise de Guicheville, dame d'honneur de la reine Marie de Médicis au début du quinzième siècle. Elle était renommée pour sa grâce et sa beauté, et sa réputation de vertu l'avait rendue encore plus distinguée à travers les désordres de la cour licencieuse de Henri III où sa jeunesse s'était passée. Devenue veuve du Marquis de Guicheville, elle attira l'attention du roi Henri IV, un amateur de jolies femmes, comme on le sait. Il lui fit bientôt la cour, mais tenta en vain de vaincre la solide vertu de la Marquise. Il se fit même assez rudement rabrouer. Ses avances de plus en plus audacieuses reçurent finalement la fière réponse suivante: "Sire, si mon rang ne me permet pas d'être votre femme, j'ai le coeur trop haut placé pour devenir votre maîtresse".

Après cette réponse catégorique, Madame de Guicheville quitta la cour et se retira dans son château de la Roche-Guyon, où elle vivait fort magnifiquement lorsqu'un jour le roi vint la relancer, mais pour recevoir une rebuffade, après toutefois que la Marquise l'eût reçu, c'est le cas de le dire, royalement.

Il faut rendre justice au Béarnais qu'il sut rendre justice à cette vertu inébranlable. Il finit par présenter la marquise de Guicheville à la reine Marie, en ces termes: "Madame, je vous donne une dame d'honneur qui est en vérité une dame pleine d'honneur".

Mais revenons à la propriétaire de l'Amérique du Nord. Vingt ans après sa dernière entrevue avec Henri IV, Madame de Guicheville, dont les charmes n'étaient plus qu'un souvenir, était devenue un instrument docile des Pères Jésuites qui la dirigeaient et une dévotion exaltée avait renforcé ses vertus. Elle s'enflamma pour les projets que les Jésuites, entre autres les Pères Béard et Massé, formaient pour le Nouveau-Monde, notamment en Acadie où Poutrincourt tentait, on sait au milieu de quelles difficultés, l'établissement de Port-Royal. Découragé par ces difficultés, Poutrincourt était retourné en France, laissant la direction de la colonie de Port-Royal à son fils, le sieur de Biencourt. Les difficultés continuèrent de plus belle. On passa un très sombre hiver sur le coin du rude continent: querelles, froid, famine. Un soir qu'on était parvenu presque au seuil du désespoir, le Père Béard fit jaillir comme un éclair d'espérance aux yeux de ses malheureux compagnons en prédisant qu'un vaisseau de France arriverait peut-être dans un mois.

Ce fut au bout d'une semaine, le 23 janvier 1612, que le vaisseau arriva, envoyé par Poutrincourt, et cela était dû à Madame de Guicheville, conseillée par les Jésuites. La Marquise avait offert d'acheter les parts de Poutrincourt qui était retourné en France.

De plus, pendant ce temps, la fortune du sieur de Monts, qui était l'âme de l'entreprise, baissait, comme celle de Poutrincourt. M. de Monts consentit à céder à Mme de Guicheville tous ses droits sur l'Acadie auxquels le jeune roi Louis XIII ajouta le don de toute l'Amérique du Nord, depuis la Floride jusqu'au fleuve Saint-Laurent.

Et c'est ainsi que, en vertu de quelques traits de plume, Annette de Pons, marquise de Guicheville, devint la plus grande propriétaire de territoire qui existât jamais dans le monde.

Cependant, la concession était formulée en termes tellement vagues que de Poutrincourt put réclamer la suzeraineté d'une portion de ce vaste territoire.

De là survinrent de sérieuses difficultés, car les intérêts de Poutrincourt et ceux des Jésuites, agents pour ainsi dire de la Marquise, étaient tout à fait opposés. Poutrincourt ne pensait qu'aux profits du commerce des fourrures et les Jésuites voulaient, eux, transformer l'Acadie en une grande mission.

Une piquante lutte s'ensuivit entre Biencourt, travaillant pour son père, et les Jésuites, le Père Béard en tête, qui n'était pas commode et auquel on reprocha, plus tard, comme conséquence de toutes ces querelles, ses "mamours" au pirate Argall qui, finalement, devait détruire Port-Royal.

FROISSARD.

"Le Progrès du Golfe".

diennne qui va s'inscrire en août aptitudes d'un chef. Et le fait pour le premier ministre de souligner que M. St-Laurent partagerait avec lui d'ici août prochain, les plus hautes tâches de l'administration. Certes, et c'est là notre opinion, M. King, de nationalité anglaise, succédant à M. Laurier, Canadien de langue française, pourrait-il faire devant l'histoire un plus beau geste que de passer sa succession à un autre fils du Québec? C'est de la grande histoire cana-

dienne qui va s'inscrire en août prochain. Le nom de M. King y brillera d'un nouvel éclat. Et pour nous, par ce que nous entendons au Parlement, nous sommes convaincus que si M. St-Laurent se présente à la convention, il sera le choix unanime des libéraux. Il a dit qu'il le ferait, pourvu que sa candidature ne prêtât à aucun préjugé de race ou de religion. Ce danger est écarté. L'avenir, préparé avec soin depuis des mois déjà, semble largement serein.

Venez voir

les poëles

"BELANGER"

Modèles très pratiques et des plus nouveaux

\$219.00 — \$243.00

Livraison immédiate

Accessoires électriques, et d'autos

Comptoir de disques

J.-MARCEL OSTIGUY

249, rue Saint-Georges SAINT-JEROME

Tél.: 1485-W

En se promenant...

(Suite de la première page)

plus. Vous verrez, le journal de Ti-Guy trouvera bien l'occasion d'écrire que St-Laurent, c'est pas grand'chose.

Un groupe de bleus de Saint-Jérôme veulent jeter le notaire Blanchard par dessus bord. Ils en ont assez des scandales politiques qui se passent dans le comté. Une assemblée a été tenue, la semaine dernière, dans le plus grand secret. Le choix s'est arrêté sur l'avocat Thinel. De cette façon, on tenterait de diminuer le vote écrasant du candidat libéral à Saint-Jérôme.

Il paraît que la Cadillac s'est fait "bosser" une alle. Heureusement qu'avec le don de la voiture, il y avait une p'tite somme de \$500. pour les imprévus...

En 1944, M. Blanchard disait: "Je ferai vos chemins à 100% payé par le gouvernement". Mais les chemins depuis se sont faits sur la base de 50% avec la municipalité. Avec un choix des municipalités par dessus le marché! Il y en a qui sont bien trop libérales!

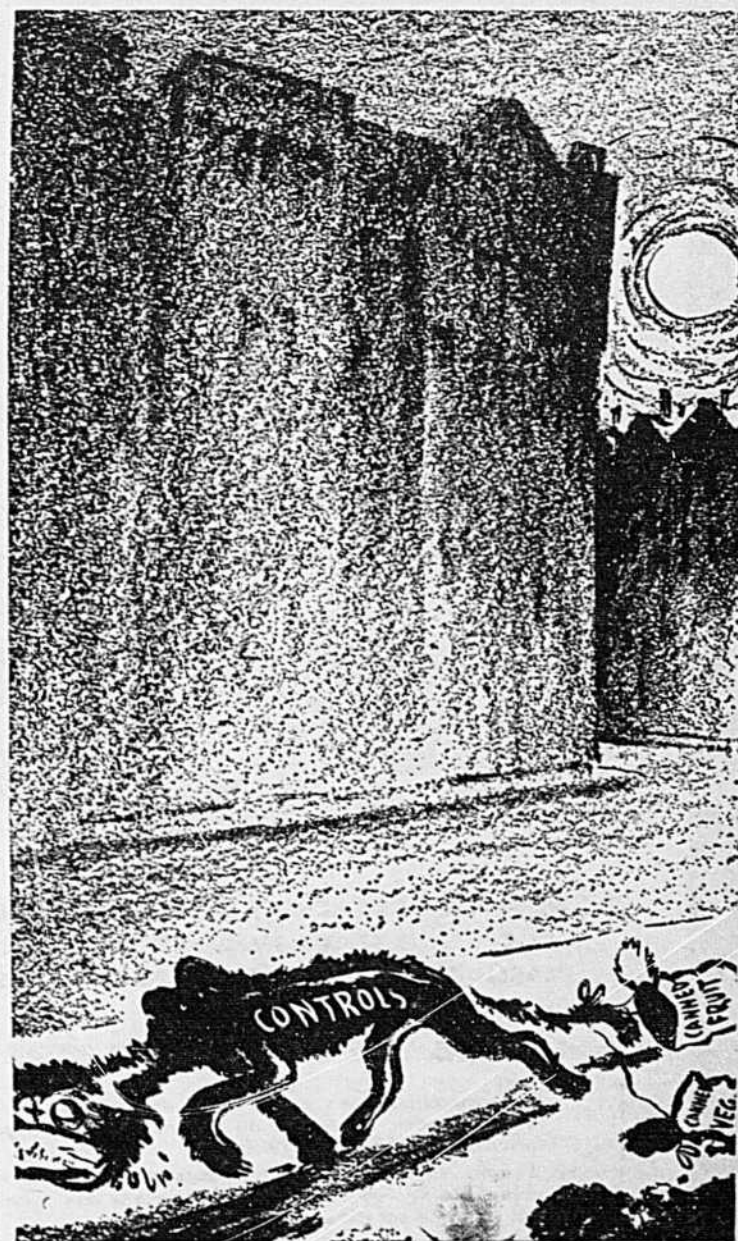
A l'heure actuelle, il ne reste au député provincial que le percepteur du revenu, comme organisateur demeure fidèle... Tous les autres se sont éclipsés. Tous tempèrent. Tous en ont plein le dos. Même on prépare une offensive qui ébranlera le député provincial de fond en comble...

Quand M. Duplessis se sent trop chauffé à blanc pendant la session provinciale, il applique le baillon... La recette est simple. Et ça parle de liberté!

Le premier ministre Duplessis se demande s'il doit faire des élections tout de suite ou plus tard. M. St-Laurent est devenu son cauchemar... Il craint sa présence dans la lutte provinciale, comme Ernest Lapointe en 1939. Et pourquoi M. St-Laurent s'en éloignerait-il? Ça fait quatre ans que M. Duplessis débâtlère contre le gouvernement fédéral. Il faut laver cette affaire-là, une fois pour toutes!

Une information qui nous arrive et dont la source ne peut être mise en doute. M. Blanchard aurait demandé à M. Duplessis d'être casé au Conseil Législatif... Signe des temps. A l'heure du danger, les rats se sauvent, même si le fromage est bon...

Le chat revint à quatre heures et demie, le lendemain de la veille!



Le cadeau magique

Reproduction autorisée sous réserve des droits de la Société des Gens de Lettres.

—Posez cela devant la fenêtre, commanda la dactylographe sans interrompre son rapide planotage.

—Allez du concierge qui avait hissé la grande malle sur son dos. Clotilde, la femme de ménage, obéit, puis se retira en déclarant:

—Mademoiselle en reçoit un cadeau!

Léa continua sa besogne: il fallait que cette copie fut terminée à cinq heures quand son patron, Me Gontran Noyelle, la ferait prendre.

Les malgres mains de Léo cou-

raient sur le clavier que les doigts frappaient — tac, tac, tac, tac — agiles et nerveux. Ces grandes mains sèches reflétaient bien l'aspect étié de la courageuse fille, grande fleur fanée à l'ombre des murs.

A vingt-huit ans, Léa en paraissait trente-cinq: le céliat et surtout le labeur incessant avaient marqué leur empreinte dans le visage triangulaire où saillaient les pommettes, où la bouche droite scellait une volonté de renoncement.

que par un bretelle de tulle ou un cordon de perles, de simples. Sur la table encombrée de papiers, la photographie d'une élégante jeune femme en robe de bal, tout sourire sous des cheveux flous, et parée de bijoux — colliers, bagues et diadème — volait avec quelques soucis tremplant leur tige dans un verre d'eau.

Ayant achevé son travail, Léa contempla longuement le portrait de son ancienne amie de pension, cette Sabine coquette et légère, qui n'avait pas craint de se lancer dans une vie d'aventures où elle trouvait la satisfaction de ses goûts de luxe.

Que Sabine, enlevée par une pleureuse, se fut, à l'heure de sa mort, souvenue, de Léa, touchait celle-ci, mais qu'elle lui eût légué, encluse dans cette belle malle de cuir, toute la défroque de son pas-

sé galant — "effets et bijoux", disait le testament — cela, vraiment, c'était inattendu.

Elle observait du coin de l'oeil, comme obsédée, cette malle qu'elle n'osait ouvrir, malle qui avait fait de grands voyages, ainsi qu'elle témoignait des étiquettes évocatrices, apposées en Egypte, en Espagne et en Italie. Soudain, elle s'en approcha, défit les courroies, et la petite clef tourna dans la serrure.

Des robes de velours et de satin, de dentelles, des fourrures légères et somptueuses — d'un prix inestimable — emplissaient le premier casier. Elle les sortit de la malle, les secoua pour les défrayer, les étala sur des chaises, éblouie par un luxe qu'elle ne soupçonnait pas. Il y avait de simples robes pour la matinée, en des lainages aujourd'hui introu-

vables et de belles robes décolletées où la manche n'est indiquée que par des broderies de fleurs jaillies de l'ourlet comme d'une plate-bande et de qui s'élançaient à l'assaut des hanches, et des robes d'intérieur douillettes, à larges manches, faites pour couvrir de confortables pyjamas de couleurs vives... signés de grands couturiers et, bien entendu, à la dernière mode. Et, de toutes ces merveilles, s'exhalait un parfum exquis, plus pénétrant sur le compartiment où s'entassaient, roses, bleues, mauves, blanches, d'arachnées chemises en voile de soie telles que Léa n'eût jamais osé en souhaiter pour elle, et qui, soudain, lui suggérèrent des visions séduisantes.

— Quel singulier cadeau pour une fille qui a coiffé Sainte-Catherine! songea-t-elle.

Au plaisir qu'elle ressentait à manier les délicats tissus, à respirer l'odeur dont étaient encore imprégnés tous ces chiffons, elle comprit qu'elle aurait pu, elle aussi, être femme et, coquette, c'est peut-être ainsi que se serait révélée sa vraie nature.

Une tentation la prit: vivement, elle revêtit le pyjama moelleux, irrésistible, puis endossa, par dévotion, une grande robe japonaise brodée de fleurs et d'oiseaux.

Le coffret à bijoux étala des colliers de perles, des bagues splendides, et des bracelets dont elle n'osa se parer: la boîte de fards eut plus d'attrait.

Poudrée, un soupçon de rose aux joues, et les lèvres avivées, la jeune fille ne se reconnaît plus. Son regard brille, une émotion délicieuse la prend, et elle palpite, car elle comprend, que, si elle le veut, elle vivra, elle aussi, sa

vie de femme: elle aimera et connaîtra les merveilleux tourments de l'amour et du désir et, dans l'ineffable bonheur de voir ses sentiments partagés, elle sera femme, épouse et mère. Depuis un instant, ce miracle est possible, car une véritable métamorphose s'est accomplie: la sèche Léa est devenue séduisante et désirable...

Un coup de timbre, elle tressaille. — Me Noyelle, annonce Clotilde en introduisant le visiteur. Léa rougit, confuse.

—Pardonnez-moi, je vous dérange, s'excuse, interdit, l'avocat qui croit avoir devant lui une soeur jolie de sa secrétaire. Oh, c'est vous, Mademoiselle? fait-il en la reconnaissant.

Elle le prie de s'asseoir, fièvre du trouble qu'elle cause, trouble visible: il la contemple, éberlué, et ne se lasse pas de l'admirer: ce

vêtement qui souligne si joliment la taille, et ce parfum, ah! ce parfum... Est-ce vraiment de sa discrète secrétaire que rayonne tant de charme?

Timide auprès de cette Léa, gauche hier, et qui a pris, soudain, une piquante hardiesse, il formule craintivement une invitation à dîner.

Audacieuse, elle accepte. Gontran Noyelle lui plaît... et même beaucoup trop. Elle ne voyait en lui qu'un patron bienveillant, mais distant. Pourrait-il être mieux pour elle?

Toute droite dans le beau kimono bleu brodé de roses prunelles, elle consent, et, gracieuse, en jeune reine qui sait le prix de ses faveurs, elle a la douceur de recevoir sur la main un long baiser fervent.

Lucie Paul Margueritte.

Masaryk a une partie difficile à jouer en Tchécoslovaquie

Lorsque, en 1941, Jan Garrigue Masaryk, alors ministre des Affaires étrangères du gouvernement tchécoslovaque en exil, se rendit aux États-Unis le service de l'immigration lui posa le questionnaire habituel: date de naissance, profession, race? A la troisième question, Masaryk n'hésita pas à répondre: "Humain".

Cette qualité de citoyen de l'humanité est l'un des traits les plus caractéristiques de Jan Masaryk, dont le numéro de février de SELECTION du Reader's Digest présente une esquisse biographique fort attachante. Aujourd'hui, ministre des Affaires étrangères d'un gouvernement qui, s'il n'est plus exilé, se trouve néanmoins menacé de perdre son indépendance, Masaryk se classe parmi les plus adroits diplomates de son époque.

La Tchécoslovaquie, en effet, doit poursuivre une politique faite de paradoxes. Pour maintenir les frontières de son pays ouvertes au double courant économique et culturel qui le traverse, Masaryk a une partie difficile à jouer. Malgré ses traités commerciaux avec la Russie et la nationalisation de presque toutes les branches importantes de son industrie, la Tchécoslovaquie

entend bien se raccrocher à la tradition occidentale de la liberté individuelle.

Ce ne sont pas les atouts qui manquent à Masaryk pour remplir brillamment ses fonctions diplomatiques: pianiste remarquable, c'est un conteur plein d'esprit qui possède un étonnant répertoire d'anecdotes. Son humour prend volontiers un tour gaillard, mais il ne blesse personne, car le fameux charme slave l'atténue toujours à propos. Il parle six langues et peut discuter aussi facilement avec un congressman américain qu'il échangerait des épigrammes avec un Français. Masaryk n'appartient à aucun parti politique. C'est à cette neutralité qu'il doit d'avoir conservé son portefeuille des Affaires étrangères malgré de nombreux remaniements de Cabinet.

Dans ses moments d'optimisme, Masaryk considère volontiers son pays comme un laboratoire de sociologie où l'on pourra peut-être un jour combiner harmonieusement l'économie collectiviste et l'individualisme démocratique. Mais personne ne comprend mieux que lui que sans une paix durable entre les grandes puissances, la Tchécoslovaquie ne peut espérer survivre.



KANDY, un daim de deux mois, montré à une exposition du village de Tallahassee, en Floride, lèche l'oreille du jeune Joe Evans qui ne semble pas se préoccuper du geste d'affection.

L'EX-ROI MICHEL DE ROUMANIE AURAIT LUI AUSSI SA LUPESCU

Comme il est question, à l'heure actuelle, des fiançailles de l'ex-roi Michel 1er de Roumanie avec une princesse danoise, nous ne pouvons résister au désir de publier cette chronique d'un éditeur international parue avant le départ forcé du roi de son pays. Il faut donc tenir compte des derniers événements.

Les femmes sont en train de prendre dans la vie publique, en Roumanie, une place d'autant plus importante que depuis la condamnation de Maniu et la retraite de Tata-

resco, ce pays manque d'hommes, c'est un fait évident. Il y a d'abord la reine-mère Hélène dont la position morale est toujours considérable dans le milieu paysan. Puis Anna Pauker dont l'accession aux Affaires étrangères concrétise une influence occulte qui date de l'entrée des Russes en Roumanie. Mais il y a aussi Dodo Chrissogheles, une jeune beauté de vingt-cinq ans, à laquelle ses yeux bleus candides et sa chevelure de "star hollywoodienne" ont ouvert les portes du pouvoir et de la politique.

Comme son père Carol 1er, le roi Michel est en train de subordonner le destin de la couronne aux caprices et aux volontés d'une troublante favorite. Mais Dodo Chrissogheles n'est pas une égarée d'un modèle courant. Fille d'un petit commerçant grec installé en Roumanie, elle subit dès son enfance l'attraction des idées révolutionnaires que partageait son père. A dix-huit ans, elle se mariait avec un fonctionnaire des téléphones. Mais si son mari profitait de l'arrivée des Allemands pour entreprendre avec eux une fructueuse "collaboration" économique, Dodo restait en relations secrètes avec les agents des Soviets et notamment avec Anna Pauker.

Et il semble bien que la nouvelle favorite ait pris rapidement une part importante dans les décisions royales. C'est elle qui persuadait Michel de se compromettre aussi rarement que possible avec le "conducteur" Antonesco et selon les milieux politiques de Bucarest, c'est elle encore qui aurait déterminé le roi au coup d'Etat du 23 août 1944 qui renversait les alliances de la Roumanie.

La principale raison du roi Michel de rester à Bucarest s'appelle Dodo Chrissogheles. Car la favorite a été formelle. Elle n'accompagnera jamais son royal soupirant en exil, pour le cas où celui-ci s'apprêterait à accepter l'asile que l'Amérique lui a déjà discrètement offert. Bien entendu, Dodo se défend d'obéir à des passions partisans mais malgré ses dénégations, les observateurs affirment qu'elle entretient toujours avec Anna Pauker des relations politiques suivies.

Aussi, en emmenant Michel C'est à cette époque, en 1942 qu'elle rencontra Michel 1er, un jour qu'elle se promenait sous les fenêtres du palais royal. Aussitôt le souverain s'enflamma pour la jeune Grecque et l'installa somptueusement dans une résidence toute proche de la sienne. Les Roumains, qui savent manier l'ironie et qui ont bonne mémoire, la surnommaient "Lubi", en souvenir de Mme Lupescu.

1er assister au mariage de la princesse Elizabeth, la reine Hélène espérait-elle faire coup double: éloigner son fils de Bucarest et de ses intrigues et lui faire épouser la seconde fille du roi d'Angleterre.

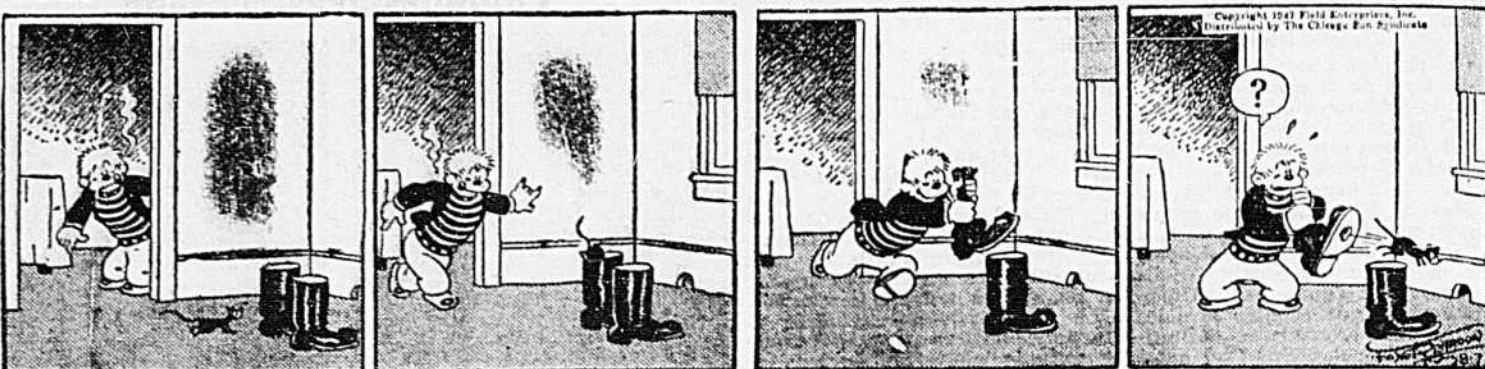
Mais Michel 1er a déçu ce plan audacieux. Dodo était restée en Roumanie et le cœur a des raisons que la politique ignore.

MORTALITE EFFROYABLE

S'ils pouvaient lire la statistique des pertes par maladie, les Canadiens crieraient au scandale. Sauf quand elle frappe au foyer, le manque d'apparat semble en temps de paix faire oublier la mort. Et pourtant, même pendant les années de guerre, le pays a perdu plus de civils que de combattants.

La tragédie, c'est qu'on aurait pu prévenir la plupart de ces décès: les autorités sanitaires cherchent donc à inspirer aux Canadiens la pratique des mesures de sécurité capables de parer aux attaques continues de l'ennemi le plus mortel, la maladie.

BOZO



La publicité dans les hebdomadaires

Les journaux hebdomadaires, sont lus beaucoup plus attentivement que les grands quotidiens et ils sont un médium de publicité enviable, d'après l'opinion de Roger W. Babson, économiste de marque, que nous rapportait récemment L'Etoile de Lowell, Mass.

Lors d'une récente allocution prononcée devant des hommes d'affaires américains, continue le confrère, Babson a demandé de diminuer l'annonce dans les grands quotidiens pour l'augmenter dans les hebdomadaires. Au sujet de l'annonce nationale, Babson a noté la tendance de nombreuses agences de publicité à "parler continuellement de la circulation des journaux dans lesquels elles placent des annonces." "Il est bien entendu qu'il est plus facile pour une agence de publicité de transiger chaque mois avec un grand quotidien d'une ville qu'avec une vingtaine de journaux hebdomadaires répandus dans la zone couverte par le quotidien. J'insiste cependant sur le fait que les annonceurs n'obtiennent pas ce qu'ils devraient par cette politique. Les vingt hebdomadaires peuvent rapporter à l'annonceur beaucoup plus que le grand quotidien."

Les journaux hebdomadaires sont lus beaucoup plus attentivement. La plupart des quotidiens des grandes villes ont tellement de pages que le lecteur les parcourt à la hâte et ne porte pas attention aux annonceurs. Les agences de publicité et les quotidiens font parfois de beaux exploits dans la publicité mais ils ne peuvent réussir à augmenter d'une seconde le temps que le lecteur des petites villes donne aux annonces, et de considération aux annonces.

"Je ne dirai pas que les hebdomadaires ont sept fois plus de valeur que les quotidiens de même circulation, mais ils ont sûrement de plus grands avantages. Personne ne lira le quotidien le lendemain de sa parution tandis que l'hebdomadaire est souvent lu pendant sept jours".

Ces considérations au sujet de l'annonce nationale doivent frapper l'attention de tous nos hommes d'affaires locaux. Pour ces derniers, il s'agit de ce que l'on appelle l'annonce locale, lorsqu'ils placent une annonce dans "leur" journal. Mais les considérations mentionnées plus haut entrent aussi bien en ligne de compte pour l'annonce locale que l'annonce nationale.

L'homme d'affaires y gagnerait au début de cette année de consacrer un montant d'argent pour l'annonce dans le journal local, à être distribuée tout le cours de l'année, à chaque semaine ou chaque mois ou occasionnellement, selon les périodes les plus favorables à telle ligne de commerce ou à une autre. Sachez que nos lecteurs parcourent toutes les pages du journal. Il aiment retrouver des annonces de leurs marchands pour connaître des spéciaux, être mis au courant de l'arrivée de certaines marchandises, ou tout simplement se laisser tenter, puis succomber, devant les attrait de la mode que leur présente un magasin. Avez-vous déjà songé que le succès des ventes par catalogue à travers tout le continent a été la suite de l'illustration en image des marchandises que leur offre telle chaîne de magasin ou une autre. Pourquoi ne feriez-vous pas de même avec vos clients? Etalez devant eux la marchandise que vous avez à leur offrir et vous verrez augmenter vos ventes dès cette année.

Maintenant que les marchandises sont revenues en grande quantité sur le marché, ne manquez pas de vous servir de la publicité pour augmenter le chiffre de vos ventes par conséquent de vos profits. L'argent que vous dépenserez en annonce ne sera pas une dépense, car il aidera à vous faire réaliser plus d'argent. Et cela n'est pas une invention, car bien d'autre l'ont réalisé avant aujourd'hui.

Par : FOXO REARDON

PRATIQUONS L'ACHAT CHEZ-NOUS

LORRAIN AUTO Ltée

Vendeur autorisé des Autos
Pontiac, Buick et des camions G.M.C.

Dépositaire de toutes les
pièces et accessoires authentiques G.M.

Tél. 58 et 59 — Saint-Jérôme



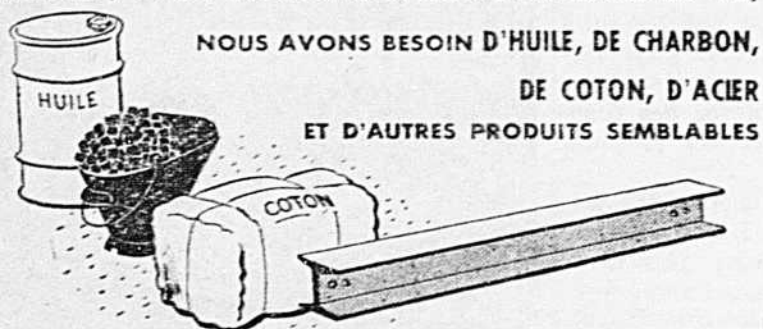
C'EST UN CAS URGENT ... qu'il faut résoudre d'urgence

PRÉSENTÉMENT, notre commerce avec les pays de la zone du dollar américain est défavorable. Toutefois, notre commerce mondial se fait dans des conditions avantageuses (excepté en ce qui concerne les pays de la zone du dollar américain, c'est-à-dire les pays qui n'acceptent en paiement que des dollars américains). Mais des pays avec lesquels nous commerçons ne peuvent payer en entier, ni en argent comptant ni en marchandises, les expéditions que nous leur faisons.

Et telle est la situation parce que plusieurs de ces pays, qui sont de vieux clients, ne se sont pas encore remis de la guerre. Il s'écoulera sans doute quelque temps encore avant qu'ils ne reprennent leur vie normale et qu'ils ne nous aident à rétablir notre équilibre. Entre temps, nous devons trouver le moyen de mettre de l'ordre dans nos affaires; il nous faut remédier à notre manque de dollars américains.

Nous pouvons, dans cette intention, faire immédiatement deux choses: d'abord nous abstenir de tout achat des pays de la zone du dollar américain, s'il n'est pas indispensable. Nous devons également augmenter la production des marchandises que nous vendons à ces pays, ce qui nous permettra de solder nos comptes. Il s'agit d'un cas urgent, qu'il faut résoudre d'urgence.

POUR QUE NOS INDUSTRIES CONTINUENT À BOURDONNER D'ACTIVITÉ, POUR SAUVEGARDER NOTRE STANDARD DE VIE,



NOUS AVONS BESOIN D'HUILE, DE CHARBON, DE COTON, D'ACIER ET D'AUTRES PRODUITS SEMBLABLES

NOUS POURRONS ACHETER DE TELS PRODUITS SI, DU MOINS POUR UN CERTAIN TEMPS, NOUS RÉDUISONS NOS ACHATS DE MARCHANDISES IMPORTÉES QUI NE SONT PAS INDISPENSABLES

CANADIENS, VOICI QUOI FAIRE POUR RÉSOUDRE LE PROBLÈME

1. Ne commandez pas par la poste des produits d'autres pays. Lorsque vous voyagez en dehors du Canada, n'achetez pas de marchandises pour emporter au pays. (Voir 2).
2. Si vous croyez qu'un achat est absolument indispensable, communiquez, avant de l'effectuer, avec le Percepteur des douanes et accises afin de savoir si cet achat est prohibé.
3. Remplacez par des succédanés ou des équivalents les articles qui sont soumis aux réglementations.
4. Si certains produits sont rares, songez qu'il peut s'agir soit d'une rareté saisonnière, soit d'une rareté occasionnée par des conditions de nature purement locale, soit d'une rareté qui résulte entièrement d'achats injustifiés dans les circonstances.
5. Avant de vous renseigner sur un produit, tachez du Percepteur des douanes et accises quel est le numéro de ce produit au Tarif douanier. Mentionnez ce numéro dans toute correspondance.
6. Acceptons ces réglementations d'urgence avec la même bonne volonté que nous avons acceptée les réglementations en temps de guerre. Nous solutionnerons alors ce problème dans le meilleur intérêt de tous les Canadiens.

SERVICE DU CONTRÔLE DES IMPORTATIONS
EN TEMPS DE CRISE
MINISTÈRE DES FINANCES
Ottawa

LE CANADA
A BESOIN DE
FONDS DES E.U.



ALPHONSE RANGER Enrg.

Entrepreneur-Electricien

Réparations générales

Spécialités: Réparations de laveuses et soudure à l'oxygène. — Pièces de rechange de laveuses "Beatty" et autres marques.

Vendeur autorisé des produits "Northern Electric" et "Beatty": Frigidaire, poêles électriques, repasseuses, etc.

SERRURIER

Téléphone 960-J

— Saint-Jérôme

266, rue Labelle

LA FERRONNERIE ST-JEROME Ltée

Horace LIMOGES, Président

Peintures — Canada Paint

Plomberie — Ferronnerie générale

473 rue Labelle (Coin Godmer) Tél. 742
Saint-Jérôme

Heures de Départ

SERVICES "EXPRESS" ST-JEROME - MONTREAL

(Maintenant en vigueur)

DEPARTS DE ST-JEROME: Tous les jours ex. Dim. à 7.15 a.m.; Tous les jours à 11.00 a.m.; 2.00 p.m.; 6.35 p.m.; et, dimanche seulement, à 12.35 p.m., 9.00 p.m. et 9.35 p.m.

DEPARTS DE MONTREAL: Tous les jours à 9.00 a.m., 10.00 a.m., 2.15 p.m., 5.15 p.m., 11.59 p.m.; et, dimanche seulement, à 8.10 p.m., 11.00 p.m.

Pour plus amples informations, veuillez consulter votre agent local à:

SAINT-JEROME

G. RAYMOND,
Restaurant, Tél.: 470

HOTEL LAPOINTE
Tél.: 247



LE CIVISME c'est une foule de petites choses!



Annulez toujours les retenues de place dont vous n'avez pas besoin

Les facilités de logement et de transport sont difficiles à obtenir de ce temps-ci. Il serait donc sage de réserver vos places sur le train et vos chambres d'hôtel bien en avance. Il est toutefois gentil et courtois d'annuler les retenues de place si vous décidez de ne pas faire le voyage projeté. Cela permettra aux

personnels du chemin de fer et des hôtels de prendre soin du plus grand nombre de personnes possible—et vous pouvez être certain qu'on tâchera de vous accommoder la prochaine fois que vous voyagez. Le souci d'autrui est une marque de civisme.

Vous pouvez participer à cet effort de service public. Prenez note de quelques petites choses qui, à votre avis, contribuent au civisme.

Publiée sous les auspices de

The BRADING BREWERIES LIMITED

Cette série d'annonces est conçue dans le but d'aider à faire de votre localité le meilleur des endroits où vous puissiez vivre.

C. A. LORRAIN & FILS Inc.

Successeurs de C. A. LORRAIN

(Etabli en 1898)

310, rue Saint-Georges

COURTIERS EN ASSURANCES

Tél.: 157
SAINT-JEROME50^e ANNIVERSAIRE

1898-1948

W.-Paul Beauséjour,
C.d'A.A., C.C.S.,
Secrétaire-trésorierJ.-A. Beauséjour,
F.C.B.A., C.L.U.,
président50^e ANNIVERSAIRE

1898-1948

J.-Rostand Beauséjour,
B.A.,
Directeur**SPECIALITES :**Vie, Feu, Vol, Automobile, Responsabilité,
Accidents-Maladies, etc.C.-A. Lorrain & Fils Inc. fête le cinquantenaire
de l'ouverture de ses bureaux.

(Successeurs de Joseph Corbeil, C.-A. Lorrain et C.-A. Lorrain & Fils), C.-A. Lorrain & Fils Inc. remercie sincèrement le grand public qui a bien voulu lui confier son patronage.

La direction de C.-A. Lorrain & Fils Inc. remercie publiquement ses employés qui se sont toujours montrés si dévoués et si intéressés.

Le personnel de C.-A. Lorrain & Fils Inc. rend un témoignage de reconnaissance et de gratitude à toute la population de la ville de Saint-Jérôme et du district qui par son généreux encouragement a rendu possible ce CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE.

C.-A. Lorrain & Fils Inc. profite de la circonstance pour saluer les confrères dans tout le district et pour remercier toutes les compagnies d'Assurance qui ont bien voulu les accepter comme leurs représentants.

C.-A. Lorrain & Fils Inc. sollicite votre patronage pour l'avenir et promet en retour un service toujours avisé, prompt et courtois.

ROLLAND VIAU,
Ass.-gérant et comptableROLLAND PLOUFFE, B.A.,
Gérant du bureauMlle ANNETTE MERIZZI,
SecrétaireLa plus ancienne Compagnie d'Assurance au monde.
Fondée en 1710SUN INSURANCE OFFICE LTD
DE LONDRES, ANGLETERREAu service du monde entier depuis plus de deux-cent
trent-huit ans, elle a victorieusement subi l'épreuve
de nombreuses guerres et dépressions économiques.

CONFIEZ-LUI VOS ASSURANCES

FEU et ACCIDENTS

Succursale de la Province de Québec :
EDIFICE ALDRED - Place d'Armes, Montréal
Benoit BERTRAND, Gérant ProvincialFonds disponibles pour la protection des détenteurs
de polices \$800,000.00La Compagnie d'Assurances
ALLIANCE CANADIENNESIEGE SOCIAL - 465, RUE ST-JEAN
MONTREALNORTH BRITISH & MERCANTILE
INSURANCE CO. LTD.est heureuse de féliciter C.-A. LORRAIN & FILS
Inc., à l'occasion de leur 50ème Anniversaire au
service de la région et sont heureux d'avoir été
représentés par une telle maison.ROYAL LIVERPOOL, LONDON &
GLOBE INSURANCE Co.Assurance-feu, Automobile, Bouilloires,
Responsabilités, etc.

SHAW & BEGG INCORPORATED

Gérant au Canada

WELLINGTON INSURANCE CO.
PACIFIC INSURANCE CO.
FEDERAL INSURANCE CO.
MERCHANTS FIRE INSURANCE CO.
CONSOLIDATED FIRE INSURANCE CO.MM. WILLIS, FABER, CO. OF
CANADA LIMITEDsont gérants au Canada de
PROVINCIAL INSURANCE CO. LTD.
CORNHILL INSURANCE CO. LTD.
MONUMENT INSURANCE CO. LTD.

Feu - Automobile - Assurances tous risques

GENERAL ACCIDENT, FIRE &
LIFE ASSURANCE CORP. LTD.,
Of Perth, ScotlandASSURANCE FEU, AUTOMOBILE ET TOUTS
RISQUES

Fondée en 1877

LA FONCIERE-INCENDIE

BUREAU PRINCIPAL POUR LE CANADA :
465, RUE ST-JEAN, MONTREAL

CAPITAL VERSE ET RESERVES : \$2,000,000.00

LONDON ASSURANCE CO. LTD.

Assurance-feu, Automobile,
Responsabilités, etc.EQUITABLE FIRE INSURANCE Co.
ASSURANCE FEUMeilleurs Voeux à
C.-A. Lorrain & Fils Inc.

CE QUI SE PASSE EN RUSSIE

Témoignage de l'épouse d'un attaché d'ambassade russe au Mexique. — «Pourquoi je n'ai pas voulu élever mes enfants en Russie».

Le rideau de fer que Staline et ses acolytes maintiennent avec une implacable rigueur entre son pays et le reste du monde laisse parfois filtrer, par les interstices des coutures des lueurs qui nous saisissent d'horreur et nous laissent comprendre sous quel régime de terreur vivent les populations soumises au knout soviétique. Il y a quelques mois, le magazine américain "Liberty" publiait une longue entrevue donnée par l'épouse d'un attaché russe à l'ambassade du Mexique et dans laquelle elle offrit des détails renversants sur le genre de vie qui est réservé au peuple soviétique. Et elle donne les raisons pour lesquelles elle et son mari se refusent à retourner vivre en Russie pour épargner à leurs enfants l'esclavage d'une existence de paria. L'édition de janvier de "Selection du Reader's Digest" nous donne une condensation de cet article dont chaque ligne est à lire avec attention.

A la fin de 1946, les journaux annonçaient en manchette que mon mari, Kiril Alexiev, alors attaché commercial à l'ambassade soviétique de Mexico, avait refusé, ainsi que sa famille, de retourner en Russie et cherchait asile aux Etats-Unis. La tentative de l'ambassade soviétique à Washington de nous faire extraditer pour nous appliquer la peine capitale ne fit pas moins sensation. Comme c'était naturel, le public s'interrogea sur les raisons de notre décision. Eh bien, pour ma part, je voulais d'abord éviter que mes deux enfants ne grandissent en Union Soviétique.

En Russie nous appartenions, Kiril et moi, à un groupe relativement privilégié de techniciens: à nous deux, nous gagnions cinq ou dix fois plus que les travailleurs qualifiés à l'échelon au-dessous du nôtre. Malgré ces avantages, nous étions si surmenés, et notre pauvreté nous laissait si peu d'espoir, que la vie d'une famille ouvrière moyenne en Amérique nous paraît en comparaison une vie de luxe. Il n'était impossible de condamner mon fils et ma fille au sort commun de la jeunesse soviétique actuelle.

J'avais moi-même quatre ans à l'époque où les Bolcheviks s'emparèrent du pouvoir; et ma jeunesse s'écoula pendant les sombres années de la guerre civile, au milieu de la famine et d'une terreur policière croissante. Mêlée à la vie des paysans d'Ukraine, j'ai pu voir comment la collectivisation forcée

ruinait la vie de famille et, dans des villages naguère prospères et souriants, réduisait d'innocents enfants à une mendicite vagabonde. Des centaines de milliers d'"enfants sauvages" — c'est-à-dire de gamins en haillons, couverts de vermine, malades et dépravés pour la plupart — erraient dans la campagne, mendiant, volant et mourant comme des mouches. Les foyers créés par l'Etat pour prendre soin d'eux ne pouvaient en accueillir qu'une part infime.

Ma mère s'occupait de l'un de ces foyers, qui abritaient deux cents garçons et filles de cinq à onze ans; c'était une tâche à vous briser le cœur. Jamais elle n'avait suffisamment aidée, et elle n'avait que rarement assez de vêtements, de lits et de nourriture. Par la suite, il me fut constamment impossible d'ajouter foi à la propagande sur "la vie heureuse que l'on mène sous Staline", alors que je ne voyais tout autour de moi qu'enfants affamés, dégradés par leurs conditions de vie.

Au cours des dernières années, le Kremlin s'est avisé que la dépravation de la jeunesse constituait un obstacle à la production industrielle, et il s'est efforcé de restaurer la cellule familiale par des méthodes analogues à celles de Mussolini et de Hitler. Mais on continue d'apprendre à la nouvelle génération à mépriser les valeurs morales et les "préjugés" religieux. C'est presque dès le berceau que les enfants sont habitués à espionner leurs aînés et à mépriser leurs parents.

J'ai personnellement connu le cas d'un jeune garnement qui tirait sa fierté d'avoir dénoncé son père à la police, comme le chef d'un groupe de croyants qui avaient caché des icônes pour éviter qu'elles ne fussent profanées. Son père, sa mère et ses quatre frères et sœurs furent exilés en Sibérie. Le souvenir de ce cas de ce genre — et ils sont légion — me donne froid dans le dos. Et si mes propres enfants avaient été contaminés par cette sorte de formation à l'espionnage?

En Amérique, le spectacle des garçons et des filles de treize à vingt ans me paraît délicieux, car ils sont vraiment jeunes. Mais il me remplit de tristesse quand je pense aux enfants de mon pays natal, qui ne connaissent pas cette période merveilleuse de la croissance et passent presque sans transition de l'enfance à l'âge adulte.

Le fait qu'à douze ans, en Russie, l'on puisse être condamné à la peine de mort pour crime politique ne choque pas l'opinion publique soviétique. Toute occasion de faire le mal est bonne pour ces jeunes: ils cherchent à s'évader de la monotonie de la vie quotidienne, qui les réduit presque à la famine.

Là où des familles entières sont entassées dans une seule pièce, il ne reste guère de place pour les mystères du corps humain ni pour l'innocence de l'enfance. Nous vivions longtemps à cinq — y compris ma mère — dans une chambre d'environ 10 pieds par 13. Deux autres familles — soit en tout douze personnes — utilisaient l'unique petite cuisine et la chambre de toilette de ce qui avait été auparavant un seul logement. Il n'y avait pas de baignoire, et nous menions une guerre perdue d'avance contre la saleté et la vermine.

Je commençais ma journée de travail habituelle par me lever entre cinq et six heures du matin pour aller faire la queue au magasin le plus proche, dans l'espoir de trouver quelques légumes ou une miche de pain supplémentaire: les rations ne suffisaient jamais à apaiser notre faim. De retour chez moi, je préparais le thé sur un réchaud au pétrole, à un seul brûleur, comme il s'en trouve dans toutes les cuisines soviétiques. Pour le petit déjeuner, nous prenions ce thé avec du pain sec. Pour me rendre à mon travail, il me fallait rester compressée pendant une heure, dans un tramway nau-séabond, avec une humanité sordide. Et j'étais toute déprimée par la pensée que je ne laissais à la maison ni lait ni oeufs pour les enfants, qui étaient pratiquement réduits au pain sec.

Il est un incident que je ne me rappelle pas sans un serrement de cœur. Un soir, à mon retour, ma mère me tendit un morceau de pain noir. C'était là un cadeau fait à Vova, mon fils encore dans sa première enfance, par un voisin qui l'adorait. Vova en avait enlevé un petit morceau avec ses dents, gardant stoïquement le reste.

— Babushka, avait-il dit à sa grand-mère avant d'aller se coucher, promets-moi de garder ce pain pour Maman. Elle n'a pas pris une bouchée ce matin.

Ainsi donc, un simple bébé avait une connaissance à ce point aiguë de la faim! Je le baignai de mes larmes en l'étreignant dans son sommeil. En tant que "travailleuse responsable", il n'y avait pas de limite aux heures de travail supplémentaires que j'avais à faire. C'était un jour faste que celui où je réussissais à rentrer assez tôt pour nous préparer, pour dîner, un petit extra consistant en une poignée de céréales, par exemple. Ajoutez-y l'accumulation incessante de linge sale, à laver et à rac-

commoder. C'était un cauchemar sans fin que de se livrer à ces tâches, presque sans lumière, tandis que les grandes personnes parlaient à voix basse pour éviter de réveiller les enfants. Comme il me tardait d'avoir le loisir d'approfondir ma connaissance de mon fils et de ma fille, de leur lire, de les guider!

Il arrivait que Lalya, qui n'avait pas encore six ans, se réveillât de bonne heure et insistât pour me voir partir à mon travail. Comment lui refuser le plaisir de ces minutes supplémentaires avec moi? Elle restait là dans la rue glacée, à me faire signe jusqu'à ce qu'elle m'eût perdue de vue.

Le dimanche était pour moi l'occasion de me retrapper dans les travaux domestiques que j'avais laissés en retard: je lavais alors les draps et le gros linge dans un petit baquet de fer blanc, avec de l'eau que je chauffais péniblement sur le petit réchaud à pétrole. Néanmoins nous parvenions fréquemment, Kiril et moi, à consacrer quelques heures dominicales à nos enfants. Malgré la fatigue que nous pressait jusqu'à nous faire mal, c'était le seul moment où nous pouvions nous sentir une famille, au bon vieux sens de ce terme.

Même lorsque l'un des enfants était malade, ce qui n'arrivait que trop fréquemment, ce n'était pas une excuse valable pour rester à la maison et manquer son travail. Comme la plupart des Russes qui peuvent se payer un médecin privé, nous répugnions à nous adresser aux hôpitaux d'Etat: les médecins officiels étaient surchargés de travail et souvent négligents. A moins d'un an, Lalya eut une pneumonie. Après quelques consultations du médecin de l'hôpital, nous appelâmes un spécialiste, bien que ses 150 roubles d'honoraires grevasent lourdement notre budget.

Je l'entends encore dire: — L'état de cet enfant est grave: aussi feriez-vous mieux de ne pas l'emmener à l'hôpital.

Il rédigea son ordonnance, en murmurant d'un air découragé: — A quoi bon? Vous ne parviendrez pas à trouver les produits.

Mais là, il se trompait, car Kiril, grâce à des amis influents, réussit à avoir accès à la pharmacie de l'hôpital du Kremlin, réservée aux hauts fonctionnaires.

Si la vie nous était déjà si difficile, que ne devait-elle pas être pour des gens sans notre pouvoir d'achat et sans nos "relations" officielles!

Je ne peux qu'envier la candeur des gens, lorsqu'ils me posent des questions fondées sur leur propre expérience de la vie. Les femmes russes prennent-elles plaisir à courir les magasins? Suivent-elles la mode dans leur habillement? Jouent-elles aux cartes? Vont-elles à des clubs de femmes? Quels sont les jouets préférés de leurs enfants? Il faut être la femme ou la maîtresse de l'un des plus hauts fonctionnaires soviétiques pour se faire ne fût-ce qu'une vague idée du sens de ces questions.

Courir les magasins? Il suffit de prononcer ce mot devant un citoyen soviétique pour qu'il se sente pris de vertige. Il se voit en train de voyager d'un bout à l'autre de la ville, sur la foi d'un bruit selon lequel on peut trouver, dans tel ou tel magasin, une marchandise précieuse telle que des fruits, des sucreries ou des vêtements usagés. Il se rappelle la lutte féroce de tous les instants qu'il lui faut soutenir pour obtenir les produits les plus simples: allumettes, sel, pétrole et, par-dessus tout, vivres — même lorsqu'il dispose de l'argent nécessaire pour les acheter aux prix imitoyables fixés par un gouvernement d'exploiteurs. Nous en sommes au point, nous autres Russes, que dès qu'on voit des gens faire la queue, on va automatiquement se joindre à eux. On entend fréquemment prononcer cette phrase satirique: "Je suis derrière vous, qu'est-ce qu'on vend?"

C'est au point que le citoyen soviétique, lorsqu'il arrive dans ce monde "capitaliste" si bien fourni, éprouve du mal à concevoir l'usage de certains articles d'habillement qu'on y trouve et qu'il n'avait encore jamais vus. On cite le cas de femmes d'officiers supérieurs de l'Armée Rouge qui, se trouvant à l'étranger, ont pris des chemises de nuit pour des robes du soir. Et les jouets! C'est pour avoir un autre croûton de pain, une nouvelle cuillerée de céréales que pleurent les enfants, et non point pour les objets qui les amusent. Pour se faire leurs propres jouets, ils ne peuvent sauf les plus riches, que se reposer sur l'éternelle imagination de l'enfance. Enveloppez dans un chiffon une cuiller en bois hors d'usage, et voilà une "poupée" chérie. Attachez-vous aux pieds des planches de tonneau, avec des ficelles, et voilà les skis sur lesquels nos jeunes de Russie glissent avec une grande habileté. Garçons et filles jouent à la "prison" et à la "liquidation", reprenant sous forme de jeu les misères qui les entourent aussi gaillardement que n'importe quels autres enfants du monde.

Outre la faim, la terreur policière, est aussi familière aux enfants russes que les sucreries et les cadeaux de Noël aux enfants des pays plus heureux. Vers la fin de 1940, le gouvernement soviétique mit en vigueur un système

d'exploitation de l'enfance dont il est étonnant que l'étranger soit si mal informé. Sous le prétexte d'un programme d'apprentissage, les autorités instituèrent une "mobilisation" annuelle des enfants de plus de treize ans. Depuis lors, des millions de garçons et de filles ont été arrachés à leur famille et mis en apprentissage comme mineurs ou manoeuvre.

— Mon fils voulait être médecin, mais il l'ont emmené dans une usine, dit une femme dans une usine. Mais ils l'ont emmené pour les Réserves du Travail. "Je me sauverai, criait-il, je me pendrai!"

Je fis appel au Commissariat des Réserves du Travail pour cette femme et pour plusieurs autres.

— Regardez cette pile de lettres d'enfants, me dit tristement le fonctionnaire. C'est par milliers que me parviennent des appels de ce genre, où chacun cherche un moyen de tourner ce décret inhumain. Je ne puis plus être d'aucune aide, et cela me fend le cœur.

Il y avait environ soixante-dix de ces garçons et filles embrigadés de force qui surveillaient des machines dans notre usine de munitions. Leurs uniformes noirs étaient sales et, pour la plupart, en loques. Seuls quelques-uns d'entre eux avaient des souliers convenables. Le plus souvent, ils étaient épuisés et malades. Vivant dans des casernes, ils étaient soumis à une discipline stricte et quasi militaire, et la nourriture qu'on leur consentait donnait la nausée rien qu'à la voir. Ces petits esclaves étaient, pour nous tous, l'image même de nos propres enfants.

J'ai surtout parlé des rigueurs physiques et de la dégradation morale dont je voulais sauver mes enfants. Mais ce qui m'obsédait plus que tout, c'est l'idée de la servitude intellectuelle à laquelle ils seraient soumis si nous retournions en Union Soviétique.

— Alors pourquoi y ont-ils mis le papa de Vadik? demanda Lalya avec insistance. Il n'a volé ni nui à personne. C'est un brave homme, qui nous a raconté des histoires drôles.

— Vadik dit que c'est parce que son papa est un ennemi du peuple, ajouta Vova. Dis-moi, qu'est-ce que c'est qu'un ennemi du peuple? Comment leur expliquer qu'il n'était qu'une victime d'une épura-

tion arbitraire et insensée? Il me fallut mentir en pesant soigneusement mes mots, de peur que les enfants ne répètent à l'école une phrase irréfléchie et n'attirassent sur nos têtes la vengeance de l'Etat.

Une autre fois, ils me demandèrent pourquoi leur amie Lalya avait toujours faim. J'essayai de leur dire que nous étions en guerre et que tout le monde faisait des sacrifices.

— Tu dis qu'on est en guerre — mais Marinka, alors? demanda Lalya qui, de bonne foi, ne comprenait plus rien.

Marinka était la fille d'un haut fonctionnaire. A sa maison, à laquelle il arrivait que Lalya fût invitée, il y avait toujours abondance de vivres, y compris du lait, du sucre, du miel, et même du chocolat. Il me fallut inventer une histoire quelconque, conforme au goût du jour, pour masquer les énormes différences de classes de notre "société sans classes".

A Mexico, comme partout à l'étranger, il est interdit aux enfants des représentants soviétiques de fréquenter des écoles "bourgeoises". J'étais l'une de celles qui enseignaient dans notre propre école, à l'ambassade. Mes enfants trouvaient insipides des livres de propagande qu'ils étaient forcés de lire.

— Maman, me dit un soir Lalya, j'adore les grands noms de notre histoire littéraire comme Pouchkine, Lermontov et Tchekov. Ils avaient beau être de riches aristocrates, leurs écrits sont pleins d'intérêt. Mais les nouveaux livres soviétiques sont difficiles à comprendre et ennuyeux.

— Elle fit une grimace de dégoût. — Ils me barbent, ajouta Vova. Je suis nerveusement la défense des nouveaux livres.

— Je sais que tu ne dis pas ce

que tu penses, Maman, je le sais! s'écria Lalya. Et elle se mit à pleurer.

Je la pris dans mes bras et la berçai.

— Ne pleure pas, ma chérie, murmurai-je. Tu comprendras quand tu seras grande.

Plus mes enfants, avec l'âge, devenaient inquisiteurs, et plus le dilemme dans lequel j'étais prise devenait affreux. A Mexico, l'idée de leur retour en U.R.S.S. me plongeait dans le désespoir. Mon rôle de mère consistait à briser leurs élans naturels vers la vérité et la beauté, pour leur permettre de s'adapter à l'état policier. Je savais que dans le meilleur des cas, s'ils accédaient à la petite classe dirigeante, ils deviendraient des gardes-chiourme; et que dans le pire, ils compteraient eux-mêmes parmi les esclaves. Dans les deux cas, leur sort, à mon sens, serait indigne d'hommes libres.

A présent, lorsqu'il arrive à leur père et à leur mère, nos enfants sont du moins dans un monde où il leur sera permis de faire valoir à plein les dons qu'ils ont pu recevoir de Dieu.

Une rude épreuve

L'une des terribles épreuves qui affligèrent la population de Montréal fut l'incendie du 19 juin 1921. Pendant la procession du Saint-Sacrement, le feu se déclara dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu et se propagea à plus de la moitié de la basse-ville. Cent vingt-six maisons furent consumées sur les rues St-Paul, St-Louis, St-Joseph et St-François-Xavier. Le gouverneur, M. de Vaudreuil, se rendit sur les lieux et la détresse était tellement grande qu'il demanda à Mgr de St-Vallier et à l'intendant Bégon de le rejoindre afin d'aviser aux meilleurs moyens à réparer le désastre.

que tu penses, Maman, je le sais! s'écria Lalya.

Et elle se mit à pleurer.

Je la pris dans mes bras et la berçai.

— Ne pleure pas, ma chérie, murmurai-je. Tu comprendras quand tu seras grande.

Plus mes enfants, avec l'âge, devenaient inquisiteurs, et plus le dilemme dans lequel j'étais prise devenait affreux. A Mexico, l'idée de leur retour en U.R.S.S. me plongeait dans le désespoir. Mon rôle de mère consistait à briser leurs élans naturels vers la vérité et la beauté, pour leur permettre de s'adapter à l'état policier. Je savais que dans le meilleur des cas, s'ils accédaient à la petite classe dirigeante, ils deviendraient des gardes-chiourme; et que dans le pire, ils compteraient eux-mêmes parmi les esclaves. Dans les deux cas, leur sort, à mon sens, serait indigne d'hommes libres.

A présent, lorsqu'il arrive à leur père et à leur mère, nos enfants sont du moins dans un monde où il leur sera permis de faire valoir à plein les dons qu'ils ont pu recevoir de Dieu.

— Je sais que tu ne dis pas ce

Le climat canadien

Parmi les premiers colons, certains Français venus au Canada prétendaient avoir plus souffert du froid dans leurs pays que chez nous.

La comparaison des deux températures a souvent été faite. En Europe, le froid est humide et souvent malsain. Dans notre pays, au contraire, un froid sec — loin de semer les maladies — fortifie l'organisme et rend les corps plus robustes. C'est ce qu'écrivait le Père Paul Le Jeune, en 1632: "Tout cela ne doit épouvanter personne... S'il y a du froid, il y a du bois... Chacun dit ici qu'il a plus enduré de froid en France qu'au Canada; la Scorpion porte son contrepoison; dans les pays plus sujets aux maladies, il se trouve plus de remèdes; si le mal est présent, la médecine n'est pas loin."

Ce que disait Wedderburn

Wedderburn était solliciteur général dans le gouvernement britannique. Chargé avec quelques collègues d'étudier la situation canadienne, il remit son rapport le 6 décembre 1972. Dans ce document d'une grande importance, l'homme d'Etat se déclarait en faveur du maintien des lois françaises au Canada. "Le Canada, affirmait-il, ne se trouve pas dans les conditions d'un pays nouvellement établi, où l'esprit d'invention d'un législateur peut s'exercer à élaborer des systèmes..." "Ainsi, ajoutait-il, on a garanti aux Canadiens le droit de leurs propriétés. Celles-ci ont été fixées et délimitées par leurs ancêtres; il s'ensuit donc que leur conservation exige le maintien des anciennes lois".

Les principaux fabricants d'autos adoptent un nouveau genre de pneu

Ils disent du Super-Cushion par Goodyear que c'est le plus grand progrès depuis 15 ans

Plus gros, plus mou, ce pneu n'exige que 24 livres d'air... donne un roulement incroyablement plus doux, un nouveau confort, une sécurité et un millage étonnants.

CHACQUE jour, de nouvelles autos 1948 sortent en plus grand nombre des lignes de production avec un équipement de pneus nouveau genre.

Les techniciens de l'auto qui ont fait l'essai de ce pneu nouveau... le Super-Cushion par Goodyear... ont dit: "Nous voulons ce pneu pour nos autos... maintenant! Voici pourquoi:

Le premier à vaincre le choc latéral

Ces ingénieurs étaient grandement impressionnés après les épreuves. "Il absorbe réellement le choc latéral, dirent-ils. Jamais pneu n'avait encore réussi à le faire!"

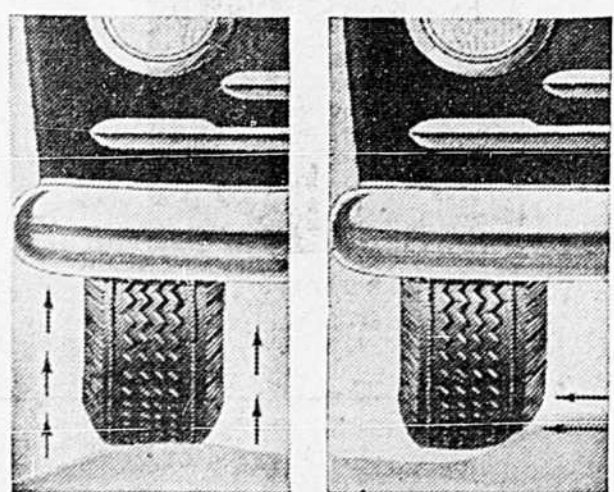
Les ressorts et les pneus ordinaires amortissent les chocs verticaux. Mais avant la production du pneu Super-Cushion Goodyear, les chocs latéraux (de côté) étaient une des quelques lacunes de l'auto moderne. Les Super-Cushion moelleux absorbent les chocs latéraux.

Pour vous, l'automobiliste, cela représente un nouveau roulement luxueux, sensationnel... beaucoup moins de fatigue... moins d'usure pour toutes les parties de votre auto.

Les Super-Cushion absorbent les chocs, aident à éliminer les bruits et prolongent la durée de votre auto.

Un roulement incroyablement plus doux — maniabilité plus facile, plus sûre

Le Super-Cushion est un pneu plus gros, plus mou. Il contient plus d'air, mais il n'exige que 24 livres de



Avant la production du Super-Cushion de Goodyear, les chocs latéraux (de côté) étaient une des rares lacunes de l'auto moderne. Les Super-Cushion amortissent les deux genres de chocs, donnent un roulement incroyablement doux, une meilleure maniabilité, réduisent l'usure de votre auto.



Le Super-Cushion est un genre de pneu tout à fait nouveau. Les principaux fabricants d'autos ont trouvé qu'il réalise une étonnante amélioration dans l'automobile. Ils ont dit: Nous voulons ce pneu pour nos autos — maintenant! En 1948, les Super-Cushion seront d'équipement régulier sur une grande partie des automobiles les mieux connues du Canada.

Les Super-Cushion sur les autos neuves

Votre nouvelle auto pourrait avoir des Super-Cushion. Dans l'affirmative, vous bénéficiez déjà d'un roulement incroyablement meilleur. Si vous n'avez pas encore commandé votre nouvelle auto, prenez ce conseil... exigez des Super-Cushion... un nouveau genre de pneu pour un nouveau genre de roulement.

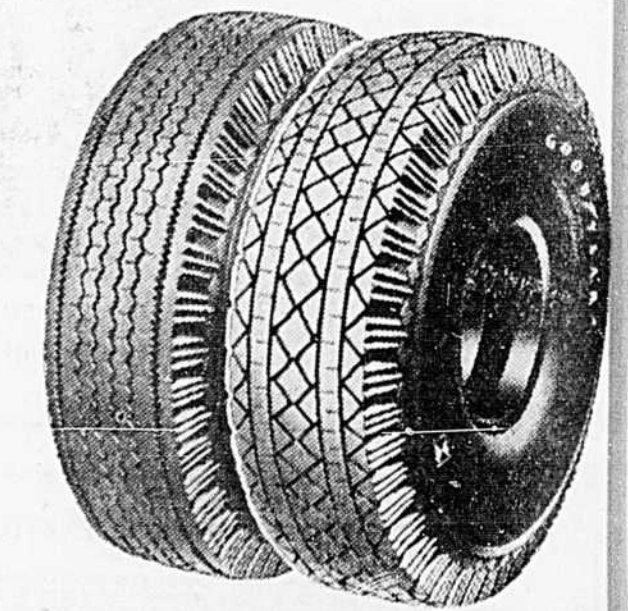
Les Super-Cushion sont plus sûrs — donnent plus de millage

Les Super-Cushion flottent littéralement sur la route. Vous obtenez une direction plus sûre, une plus grande maniabilité... surtout dans les virages. Etant plus mous, ils cèdent aux coups, sont plus faciles à couper ou à bloquer, ils ont une résistance supérieure aux éclatements.

Les Super-Cushion s'échauffent moins en roulant développent moins de pression, donnent plus de millage que les meilleurs pneus réguliers.

Les pneus Super-Cushion sont PLUS GROS!

Grandeur ordinaire	Grandeur du Super-Cushion
5.50	remplacée par 6.40
6.00	remplacée par 6.70
6.25	remplacée par 7.10
6.50	remplacée par 7.60
7.00	remplacée par 8.20
7.50	remplacée par 8.90



Les Super-Cushion ne requièrent que 24 livres d'air en comparaison de 28-32 livres dans la plupart des pneus ordinaires.

Nous savons que c'est agréable...



... de faire ensemble vos "devoirs" — vous et votre meilleure amie — par téléphone. Mais n'oubliez pas que vous monopolisez ainsi une ligne double (dont quelqu'un a peut-être besoin pour des raisons très sérieuses). Y avez-vous songé?

ABONNÉS À "LIGNE DOUBLE", PRATIQUEZ L'ALTRUISME!

Le bon exemple est contagieux — on vous traitera comme vous traitez autrui.

1. Soyez bref.
2. Espacez vos appels.
3. Donnez priorité aux appels d'urgence.



LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

Le nouveau **Super-Cushion** par **GOODYEAR** PLUS DE GENS ROULENT SUR DES PNEUS GOODYEAR QUE SUR TOUTE AUTRE MARQUE



LE MONDE



SPORTIF



Treizième course de descente annuelle Taschereau

Sur la piste Taschereau, Mt-Tremblant

Tenue sous les auspices du

CLUB DE SKI ST-JOVITE — C.A.S.A.

St-Jovite, Prov. Québec

Dimanche, le 1er février 1948 à 11.00 a.m.

ELIGIBILITE — CLASSES

Cette course est pour les amateurs seulement et est ouverte aux membres de clubs appartenant à l'Association Canadienne de Ski Amateurs ou filiales dans les pays étrangers. Les concurrents seront classés comme suit : Juniors, Dames, Hommes B et C et Vétérans. La classe Senior comprendra les concurrents qui auront atteint leur dix-huitième année le premier janvier 1948 et les Vétérans leur trente-deuxième année à la même date. Les concurrents Juniors devront obtenir une permission écrite de leurs parents.

INSCRIPTIONS LIMITEES A 175 PARTICIPANTS

Seules les 175 premières entrées seront acceptées. Les noms des concurrents sera publié dans les journaux jeudi le 29 janvier, et en plus la Zone avisera immédiatement après le tirage des numéros les concurrents dont les entrées auront été reçues trop tard. LE DROIT D'ENTREE EST DE \$1.00 POUR SENIORS ET \$0.50 POUR JUNIORS. CELUI-CI ET LE BLANC D'ENTREE DEVONT ETRE ENVOYES A B.P. 221, STATION B, MONTREAL AVANT MERCREDI LE 28 JAN. VERS A 5.00 p.m. LES ENTREES ARRIVEES APRES LA DATE DE FERMETURE SERONT REFUSEES. N'oubliez pas d'envoyer votre droit d'entree.

CARTES : ZONE ET AMATEUR

Celles-ci peuvent être obtenues en s'adressant au Comité de Ski de la Zone Laurentienne, B.P. 221, Station B, Montréal. Les cartes pour Juniors sont de \$0.50, Seniors \$1.00. Obtenez ces cartes à bonne heure.

AVIS IMPORTANT AUX CONCURENTS

Les numéros seront donnés au "CHALET DES VOYAGEURS" à partir de 8.30 a.m. le matin de la course. Le café sera servi aux concurrents à la cabane "WHITE PEAK" située sur le sommet du Mont-Tremblant. M. J.-B. Ryan offre gratuitement aux concurrents l'usage des deux monte-pentes avant la course, et l'assistance devra se faire après 8.30 a.m.

NON-RESPONSABLE

Le Club ne se tient responsable d'aucun accident et toutes les entrées sont acceptées avec cette entente.

PRIX

COUPES : Coupe Taschereau (Juniors) don de l'Hon. L.-A. Taschereau; Coupe Mc-Tremblant Lodge (Dames) A don de Mme J.-B. Ryan; Coupe mémorative Geoffrey Capreol (Hommes B) don de M. Leigh Capreol; Tropic Bradling (meilleur temps de la course) don de la Ligue Nationale avec 11 victoires; Coupe à 4 à n Brewer's. PRIX : Donnés par Gray Rocks Inn, Hôtel St-Jovite, Le Petit Châtea, St-Jovite, Canadian A.B.C., M. L.-W. Mercier et le Club de St-Jovite.

OFFICIERS DE LA COURSE

Présidents-Conjoints : Jules Cartier et J.-L. Bédard; Secrétaire : René Giroux; Juges : H. Biais, Jean Taché; Chronométrateurs : G. Beattie, L. Lindsay, Paul Ramage, Luc Lachapelle; Aides-Chronométrateurs : R. Taché, E. Fortier, L. Paquin; Ambulanciers : J.-P. Meilleure, John O'Keefe; Téléphone Technicien : Jos. St-Louis; Autres Officiers : J. Léveillé, G. Cook, G. Richer, Gabriel Lajeunesse, Paul Fortier, J.-P. Aubin, Miles J. Jetté, J. Paquin.

L'importance du premier but dans une partie

Le club qui compte le premier but dans une partie est ordinairement vainqueur. C'est ce que l'on a constaté dans une enquête des 111 parties jouées dans la ligue Nationale jusqu'au 21 janvier. D'après cette enquête, on se rend facilement compte de l'importance du premier but dans une partie.

Comme premier exemple, mentionnons que les Maple Leafs de Toronto ont enregistré le premier but dans 18 parties. Dans 14 d'entre elles, ils sortirent vainqueurs tandis qu'ils annulèrent deux fois pour ne subir que deux défaites. Le Toronto a donc gagné 77.7 pour cent de ses parties dans lesquelles il a obtenu le premier but. Dans les 15 parties où le club adversaire a compté le premier but, les Torontonien ont l'emporté que quatre fois. Ils ont annulé sept fois et ils ont perdu six fois.

Dans 26 parties, les Red Wings de Détroit comptèrent le premier but et ils gagnèrent 17 fois. Ils annulèrent 7 fois et perdirent 2 fois. Comme résultat les Wings ont obtenu 31 points sur un total possible de 52. Ils ont ainsi gagné dans 65.4 pour cent de leurs parties. Lorsque l'opposition a obtenu le premier but, les Wings n'ont pu gagner que 2 fois en 11 parties tandis qu'ils ont perdu 8 fois et ils ont perdu six fois.

Dans 26 parties, les Red Wings de Détroit comptèrent le premier but et ils gagnèrent 17 fois. Ils annulèrent 7 fois et perdirent 2 fois. Comme résultat les Wings ont obtenu 31 points sur un total possible de 52. Ils ont ainsi gagné dans 65.4 pour cent de leurs parties. Lorsque l'opposition a obtenu le premier but, les Wings n'ont pu gagner que 2 fois en 11 parties tandis qu'ils ont perdu 8 fois et ils ont perdu six fois.

Dix des treize parties des Bruins sont terminées en victoires pour eux lorsqu'ils ont compté le premier but. Dans les 15 parties, où les Bruins ont enregistré d'abord, ils ont gagné 10 fois et annulé 2 fois et perdu 2 fois. Dans les 21 parties, où les adversaires ont d'abord compté, les Bruins n'ont gagné que 3 fois. Ils ont perdu 13 fois et ont annulé 5 fois. Le pourcentage de victoires quand les Bruins ont compté d'abord a été de 66.6 tandis qu'il n'a été que de 14.3 lorsque l'opposition a obtenu le premier but.

Dans 19 parties, le Canadien a enregistré le premier but. Il a gagné 10 fois, perdu 4 fois, et annulé 5 fois. Le pourcentage de victoires a donc été de 52.6. Dans 18 parties, les adversaires ont compté le premier but contre le Canadien et le Canadien n'a gagné que 3 fois. Il a annulé 3 fois et perdu 12 fois pour une moyenne de victoires de 16.7.

On trouve une belle preuve de l'importance du premier but pour la victoire dans les statistiques des Black Hawks de Chicago. Ces derniers sont au 21ème classement de la ligue Nationale avec 11 victoires, 10 furent remportées lorsqu'ils ont compté d'abord. Dans les 17 parties, dans les mêmes circonstances, ils ont gagné 10 fois et perdu 7 fois. Dans les 20 parties, où l'opposition a d'abord compté les Hawks ne l'ont emporté que 4 fois, pour perdre 17 fois et annuler 2 fois. Le pourcentage de victoires des Hawks est donc de 58.5 quand ils ont obtenu le premier but et de .05 seulement lorsque l'adversaire a compté d'abord.

Si les statistiques données valent quelque chose, les instructeurs devraient donner à leurs joueurs les instructions les plus précises pour les engager à compter le premier but.

ICI ET LA, EN RACCOURCI

Le premier joueur avec 20 buts

Lorsque Ted Lindsay des Red Wings de Détroit excellent à l'aide gauche, a compté le 21 janvier dans une victoire des siens par 4 à 3 contre les Rangers, il s'agitait de son 20ème but de la saison et il devenait le premier joueur de la ligue Nationale avec un tel total.

Parlez-vous français ?

À la seule exception du gardien Bill Durnan, les Canadiens ont tous des joueurs parlant français lorsqu'ils alignent Roger Léger et Émile Bouchard, à la défense, Normand Dussault, Jacques Locas et Claude Campeau à l'avant. Jacques Locas est le seul joueur de la ligue Nationale qui ne parle pas très bien l'anglais.

Fameux record pour Hextall

Bryan Hextall, vétéran ailier droit des Rangers de New-York a compté 20 buts ou plus dans sept saisons différentes. Aucun autre joueur, actuellement dans la ligue Nationale, aujourd'hui, a obtenu un aussi bon record de constances. Hextall a compté 20 fois dans six saisons consécutives. Il a été en dehors du hockey, une saison, et il n'a joué que 3 parties, la saison suivante. Il est revenu, cependant, après deux ans pour compter encore 20 buts.

Nombreuses assistances sur les buts.

Jimmy Thomson, jeune joueur de défense du Toronto, avait 18 points à son actif le 22 janvier et il n'avait pas encore compté une seule fois. Les 18 points obtenus ne comprennent que des "assistants".

Chevaliers de Colomb l'emporte sur Rolland 8 à 4

J.-P. Locas, Gauthier et Desforge brillent

Jeudi soir dernier avait lieu à la patinoire Rolland une partie de hockey qui mit aux prises les Chevaliers de Colomb contre l'équipe Rolland.

Les Chevaliers l'emportèrent au compte de 8 à 4 dans une partie qui offrit aux spectateurs du jeu excessivement rapide de la part des deux clubs. L'équipe des Chevaliers prit une avance de trois points dans la première période grâce au magnifique jeu de J.-P. Locas qui réussit à compter deux points dans la période initiale.

Dans la deuxième reprise l'équipe Rolland se porta à l'attaque et réussit à compter quatre points grâce au beau jeu d'ensemble de la ligne composée de Labelle, Filion et Corbeil.

Dans la troisième engagement, les Chevaliers de Colomb réussirent à déjouer le gardien de but Lauzon pour porter le compte 8 à 4; Desforge s'est surpassé en enregistrant 2 points et obtenant une assistance sur l'autre point.

Par cette défaite l'équipe Rolland a terminé seule en première position puisque le Régiment de Joliette a subi une défaite aux mains de l'équipe Laurentienne.

Maintenant les éliminatoires commenceront jeudi et les clubs suivants se rencontreront dans la semi-finale.

Rolland vs Chevaliers de Colomb Régiment vs Laurentienne

La semi-finale est deux dans trois et la finale est de 3 dans 5.

Les équipes J.O.C. et du Collège sont éliminées de la course au championnat.

Venez encourager vos équipes préférées.

Résumé de la Partie

1ère Période :

1—C. de C. : J.-P. Locas, 11.03

2—C. de C. : J. Gauthier (Labelle), 12.50

3—C. de C. : J.-P. Locas, 16.30

Punition : Hamelin, Desforge

2ème Période :

4—Rolland : Corbeil, (St-Pierre, Labelle), 27.57

5—Rolland : St-Pierre (J.-P. Bouvrette), 5.57

6—Rolland : Filion (Hamelin, Corbeil), 12.47

7—C. de C. : Corbeil (Lebeau, Locas), 12.47

8—C. de C. : Desforge, (Gauthier), 17.30

9—Rolland : Corbeil (Filion), 18.12

Punition : Aune

3ème Période :

10—C. de C. : Desforge, 6.11

11—C. de C. : Nerbonne, (Desforge), 7.30

12—C. de C. : Desforge, (Nerbonne), 12.47

Punitions : H. Campeau, Lebeau, Lebeau, T. Martin, Trudel.

Gaston Laporte Chroniqueur Sportif

VICTOIRE ET DEFAITE DU ROYAL EN FIN DE SEMAINE

Par sa victoire samedi dernier par le compte de 4 à 3 sur le Brownsburg à l'arena de Lachute, le Royal de St-Jérôme s'est assuré la deuxième position, en laissant le St-Placide derrière lui qui en était sur un pied d'égalité avec nos Jéromiens.

Dès la première période, Guy Piché du Royal a pris Dankeville en défaut dans la première minute de jeu en interceptant une passe de H. Narbonne. Les deux camps luttaient avec fureur mais aucune punition ne fut concédée durant ces premières 20 minutes de jeu. Cependant, 42 secondes avant la fin de cette période, R. Hébert réussit à égaliser le compte en recevant une passe de son frère Paul-Emile.

Après leur retour de Lachute la première position de la ligue, et le Royal dut encaisser une défaite de 4 à 3 aux mains des visiteurs. Ce revers a fait rester nos Royaux en deuxième position. La victoire du Brownsburg est la deuxième de deux parties contre les Jéromiens.

Après leur retour de Lachute la première position de la ligue, et le Royal dut encaisser une défaite de 4 à 3 aux mains des visiteurs. Ce revers a fait rester nos Royaux en deuxième position. La victoire du Brownsburg est la deuxième de deux parties contre les Jéromiens.

Après leur retour de Lachute la première position de la ligue, et le Royal dut encaisser une défaite de 4 à 3 aux mains des visiteurs. Ce revers a fait rester nos Royaux en deuxième position. La victoire du Brownsburg est la deuxième de deux parties contre les Jéromiens.

Après leur retour de Lachute la première position de la ligue, et le Royal dut encaisser une défaite de 4 à 3 aux mains des visiteurs. Ce revers a fait rester nos Royaux en deuxième position. La victoire du Brownsburg est la deuxième de deux parties contre les Jéromiens.

Après leur retour de Lachute la première position de la ligue, et le Royal dut encaisser une défaite de 4 à 3 aux mains des visiteurs. Ce revers a fait rester nos Royaux en deuxième position. La victoire du Brownsburg est la deuxième de deux parties contre les Jéromiens.

Après leur retour de Lachute la première position de la ligue, et le Royal dut encaisser une défaite de 4 à 3 aux mains des visiteurs. Ce revers a fait rester nos Royaux en deuxième position. La victoire du Brownsburg est la deuxième de deux parties contre les Jéromiens.

Après leur retour de Lachute la première position de la ligue, et le Royal dut encaisser une défaite de 4 à 3 aux mains des visiteurs. Ce revers a fait rester nos Royaux en deuxième position. La victoire du Brownsburg est la deuxième de deux parties contre les Jéromiens.

Après leur retour de Lachute la première position de la ligue, et le Royal dut encaisser une défaite de 4 à 3 aux mains des visiteurs. Ce revers a fait rester nos Royaux en deuxième position. La victoire du Brownsburg est la deuxième de deux parties contre les Jéromiens.

Après leur retour de Lachute la première position de la ligue, et le Royal dut encaisser une défaite de 4 à 3 aux mains des visiteurs. Ce revers a fait rester nos Royaux en deuxième position. La victoire du Brownsburg est la deuxième de deux parties contre les Jéromiens.

Après leur retour de Lachute la première position de la ligue, et le Royal dut encaisser une défaite de 4 à 3 aux mains des visiteurs. Ce revers a fait rester nos Royaux en deuxième position. La victoire du Brownsburg est la deuxième de deux parties contre les Jéromiens.

Après leur retour de Lachute la première position de la ligue, et le Royal dut encaisser une défaite de 4 à 3 aux mains des visiteurs. Ce revers a fait rester nos Royaux en deuxième position. La victoire du Brownsburg est la deuxième de deux parties contre les Jéromiens.

Après leur retour de Lachute la première position de la ligue, et le Royal dut encaisser une défaite de 4 à 3 aux mains des visiteurs. Ce revers a fait rester nos Royaux en deuxième position. La victoire du Brownsburg est la deuxième de deux parties contre les Jéromiens.

Après leur retour de Lachute la première position de la ligue, et le Royal dut encaisser une défaite de 4 à 3 aux mains des visiteurs. Ce revers a fait rester nos Royaux en deuxième position. La victoire du Brownsburg est la deuxième de deux parties contre les Jéromiens.

Après leur retour de Lachute la première position de la ligue, et le Royal dut encaisser une défaite de 4 à 3 aux mains des visiteurs. Ce revers a fait rester nos Royaux en deuxième position. La victoire du Brownsburg est la deuxième de deux parties contre les Jéromiens.

Après leur retour de Lachute la première position de la ligue, et le Royal dut encaisser une défaite de 4 à 3 aux mains des visiteurs. Ce revers a fait rester nos Royaux en deuxième position. La victoire du Brownsburg est la deuxième de deux parties contre les Jéromiens.

Après leur retour de Lachute la première position de la ligue, et le Royal dut encaisser une défaite de 4 à 3 aux mains des visiteurs. Ce revers a fait rester nos Royaux en deuxième position. La victoire du Brownsburg est la deuxième de deux parties contre les Jéromiens.

Après leur retour de Lachute la première position de la ligue, et le Royal dut encaisser une défaite de 4 à 3 aux mains des visiteurs. Ce revers a fait rester nos Royaux en deuxième position. La victoire du Brownsburg est la deuxième de deux parties contre les Jéromiens.

Après leur retour de Lachute la première position de la ligue, et le Royal dut encaisser une défaite de 4 à 3 aux mains des visiteurs. Ce revers a fait rester nos Royaux en deuxième position. La victoire du Brownsburg est la deuxième de deux parties contre les Jéromiens.

Après leur retour de Lachute la première position de la ligue, et le Royal dut encaisser une défaite de 4 à 3 aux mains des visiteurs. Ce revers a fait rester nos Royaux en deuxième position. La victoire du Brownsburg est la deuxième de deux parties contre les Jéromiens.

Après leur retour de Lachute la première position de la ligue, et le Royal dut encaisser une défaite de 4 à 3 aux mains des visiteurs. Ce revers a fait rester nos Royaux en deuxième position. La victoire du Brownsburg est la deuxième de deux parties contre les Jéromiens.

Après leur retour de Lachute la première position de la ligue, et le Royal dut encaisser une défaite de 4 à 3 aux mains des visiteurs. Ce revers a fait rester nos Royaux en deuxième position. La victoire du Brownsburg est la deuxième de deux parties contre les Jéromiens.

Après leur retour de Lachute la première position de la ligue, et le Royal dut encaisser une défaite de 4 à 3 aux mains des visiteurs. Ce revers a fait rester nos Royaux en deuxième position. La victoire du Brownsburg est la deuxième de deux parties contre les Jéromiens.

Après leur retour de Lachute la première position de la ligue, et le Royal dut encaisser une défaite de 4 à 3 aux mains des visiteurs. Ce revers a fait rester nos Royaux en deuxième position. La victoire du Brownsburg est la deuxième de deux parties contre les Jéromiens.

Après leur retour de Lachute la première position de la ligue, et le Royal dut encaisser une défaite de 4 à 3 aux mains des visiteurs. Ce revers a fait rester nos Royaux en deuxième position. La victoire du Brownsburg est la deuxième de deux parties contre les Jéromiens.

Après leur retour de Lachute la première position de la ligue, et le Royal dut encaisser une défaite de 4 à 3 aux mains des visiteurs. Ce revers a fait rester nos Royaux en deuxième position. La victoire du Brownsburg est la deuxième de deux parties contre les Jéromiens.

Après leur retour de Lachute la première position de la ligue, et le Royal dut encaisser une défaite de 4 à 3 aux mains des visiteurs. Ce revers a fait rester nos Royaux en deuxième position. La victoire du Brownsburg est la deuxième de deux parties contre les Jéromiens.

Après leur retour de Lachute la première position de la ligue, et le Royal dut encaisser une défaite de 4 à 3 aux mains des visiteurs. Ce revers a fait rester nos Royaux en deuxième position. La victoire du Brownsburg est la deuxième de deux parties contre les Jéromiens.

Après leur retour de Lachute la première position de la ligue, et le Royal dut encaisser une défaite de 4 à 3 aux mains des visiteurs. Ce revers a fait rester nos Royaux en deuxième position. La victoire du Brownsburg est la deuxième de deux parties contre les Jéromiens.

Après leur retour de Lachute la première position de la ligue, et le Royal dut encaisser une défaite de 4 à 3 aux mains des visiteurs. Ce revers a fait rester nos Royaux en deuxième position. La victoire du Brownsburg est la deuxième de deux parties contre les Jéromiens.

Après leur retour de Lachute la première position de la ligue, et le Royal dut encaisser une défaite de 4 à 3 aux mains des visiteurs. Ce revers a fait rester nos Royaux en deuxième position. La victoire du Brownsburg est la deuxième de deux parties contre les Jéromiens.

Après leur retour de Lachute la première position de la ligue, et le Royal dut encaisser une défaite de 4 à 3 aux mains des visiteurs. Ce revers a fait rester nos Royaux en deuxième position. La victoire du Brownsburg est la deuxième de deux parties contre les Jéromiens.

Après leur retour de Lachute la première position de la ligue, et le Royal dut encaisser une défaite de 4 à 3 aux mains des visiteurs. Ce revers a fait rester nos Royaux en deuxième position. La victoire du Brownsburg est la deuxième de deux parties contre les Jéromiens.

Après leur retour de Lachute la première position de la ligue, et le Royal dut encaisser une défaite de 4 à 3 aux mains des visiteurs. Ce revers a fait rester nos Royaux en deuxième position. La victoire du Brownsburg est la deuxième de deux parties contre les Jéromiens.

St-Jérôme gagne et monte en 1ère place

Grâce à un jeu de passe et de vitesse exceptionnel, le ROYAL est revenu avec le titre de "meilleurs de la ligue", alors qu'il a vaincu le Hawksburg mardi dernier, par le compte de 6 à 5.

Roger et Rolland Brousseau ont compté deux fois sur des lancers du centre et tout droit dans les filets. Guy Alarie s'est grandement signalé sur son jeu défensif et rapide.

À la première période on vit J.-P. Gauthier assister de bon près porter le compte 1 à 0 en leur faveur après 2.18 minutes de jeu.

Malgré que le Royal était privé des services de P. Brail, P. Locas, P. Charbonneau, D. Molin et R. Raymond, le reste de l'équipe était bien décidé de faire quelque chose. Rog. Brousseau lança du centre de la patinoire sur P. Morris et compta pour le Royal. Après un ralliement des joueurs locaux et avec les bons conseils de l'assistant capitaine H. Narbonne nos gars ont réussi 3 autres points à environ une minute d'intervalle. Rol. Brousseau, H. Narbonne et C. Bouvrette complétèrent les points et portèrent le score à 4 à 1 pour les Jéromiens. Vers la fin de cette période G. Lauzon enregistra le 2e but de son club et la première partie de la joute se termina par 4 à 2.

La seconde reprise débuta en faveur du Hawksburg, lorsque B. Lauzon compta sur l'aide de J. Denis, 10 minutes plus tard C. Bouvrette augmenta l'avance du Royal après avoir reçu une passe de R. Rioux. P. Provost, H. Denis, G. Piché, G. Lauzon, M. Gagnon furent punis durant cette période.

À leur dernier retour sur la patinoire les deux camps jouèrent avec rapidité pour augmenter le nombre de leurs points. Guy Alarie de Hawksburg enregistra le 6e point de son club sur les aides de Rioux et Bouvrette. Vers la fin de l'engagement R. Brousseau attrappa une punition de 5 minutes pour rudesse et G. Piché dut purger une punition de 2 minutes qui était décernée au gardien de buts M. Labelle pour mauvaise conduite. Gelineau et Cuellier en profitèrent pour monter le score à 5 points pour eux tout en restant à 6 pour nos Jéromiens. Durant la 2ème période, les locaux au cachot le Hawksburg retira leur gardien de buts et envoya six avant, mais grâce au travail quasi surhumain de G. Alarie sur la défensive, nos Jéromiens revinrent à leur jeu. Ils ont le titre de meneurs de la ligue Québec Ontario, et une victoire de 6 à 5.

Les compteurs du Royal lors de cette partie furent H. Narbonne, R. Rioux et Guy Piché, qui furent aidés par Guy Alarie et Paul Brail. Pour Hawksburg : P. Provost, P. Rioux, R. Gelineau et B. Lauzon furent les chefs d'attaques et de réussite à la victoire. Le jeu fut très rude durant la première, mais les joueurs s'en tinrent au hockey par la suite. Dans les deux dernières engagements, Piché, Rioux et Brail furent punis.

Ce soir vendredi, le Royal ira rencontrer le Brownsburg chez lui; le départ aura lieu à six heures et demie précises. Attention à l'heure! Le départ se fera sans aucun retard.

Gérard MORIN, Sec.-Publiciste.

Vendredi dernier, la brillante jeune équipe du Régiment de Joliette de St-Jérôme, sous la direction de Marcel Labelle a fait baisser pavillon aux joueurs du St-Adèle au compte de 7 à 3. Cette joute était la deuxième en autant de jours pour les Jéromiens. Marc Nadon, brillant jeune cerbère du Régiment, blessé jeudi soir dernier lors de la dernière joute régulière de la "Ligue Jéromienne de Hockey" a été remplacé par le jeune Roger Gingras de St-Amand, qui a été à la hauteur de sa tâche durant toute la joute. Félicitations Roger!

Dans la première période les joueurs des Pays d'en Haut s'avèrent dangereux près des filets Jéromiens mais sans succès. La température froide a fait ouvrir les yeux à plusieurs; c'est alors que le St-Adèle a encore attaqué mais l'arrière-garde du Régiment a fait des siennes en arrêtant tous les efforts des joueurs du St-Adèle. Jusqu'au milieu de la première période, l'avantage du jeu a été partagé, mais durant la deuxième partie de cette première reprise les Jéromiens ont commencé leurs ravages en attaquant de tous bords et de tous côtés, et sur des passes parfaites de Claude Parent et de Gaëtan

me victoire consécutive à St-Jérôme, par le score de 2 à 1. Les Aigles se souviendront longtemps de cette joute, car ils ont dû dépenser toutes leurs énergies pour vaincre les grands et gros gaillards de St-Sauveur. Les points furent enregistrés par Marc Campeau et Guy Chaloux, sur une passe de Lévis Raymond. Pour St-Sauveur, M. Normand Boudreau.

Un petit incident a marqué ce voyage. Notre meilleure défense: M. Gilles Filion, a bel et bien été oublié, par mégarde bien entendu, chez lui. Le club lui fait mille excuses de cette erreur.

M. Gibeault, gérant.

Vendredi dernier, la brillante jeune équipe du Régiment de Joliette de St-Jérôme, sous la direction de Marcel Labelle a fait baisser pavillon aux joueurs du St-Adèle au compte de 7 à 3. Cette joute était la deuxième en autant de jours pour les Jéromiens. Marc Nadon, brillant jeune cerbère du Régiment, blessé jeudi soir dernier lors de la dernière joute régulière de la "Ligue Jéromienne de Hockey" a été remplacé par le jeune Roger Gingras de St-Amand, qui a été à la hauteur de sa tâche durant toute la joute. Félicitations Roger!

Dans la première période les joueurs des Pays d'en Haut s'avèrent dangereux près des filets Jéromiens mais sans succès. La température froide a fait ouvrir les yeux à plusieurs; c'est alors que le St-Adèle a encore attaqué mais l'arrière-garde du Régiment a fait des siennes en arrêtant tous les efforts des joueurs du St-Adèle. Jusqu'au milieu de la première période, l'avantage du jeu a été partagé, mais durant la deuxième partie de cette première reprise les Jéromiens ont commencé leurs ravages en attaquant de tous bords et de tous côtés, et sur des passes parfaites de Claude Parent et de Gaëtan

me victoire consécutive à St-Jérôme, par le score de 2 à 1. Les Aigles se souviendront longtemps de cette joute, car ils ont dû dépenser toutes leurs énergies pour vaincre les grands et gros gaillards de St-Sauveur. Les points furent enregistrés par Marc Campeau et Guy Chaloux, sur une passe de Lévis Raymond. Pour St-Sauveur, M. Normand Boudreau.

Un petit incident a marqué ce voyage. Notre meilleure défense: M. Gilles Filion, a bel et bien été oublié, par mégarde bien entendu, chez lui. Le club lui fait mille excuses de cette erreur.

M. Gibeault, gérant.

Vendredi dernier, la brillante jeune équipe du Régiment de Joliette de St-Jérôme, sous la direction de Marcel Labelle a fait baisser pavillon aux joueurs du St-Adèle au compte de 7 à 3. Cette joute était la deuxième en autant de jours pour les Jéromiens. Marc Nadon, brillant jeune cerbère du Régiment, blessé jeudi soir dernier lors de la dernière joute régulière de la "Ligue Jéromienne de Hockey" a été remplacé par le jeune Roger Gingras de St-Amand, qui a été à la hauteur de sa tâche durant toute la joute. Félicitations Roger!

Dans la première période les joueurs des Pays d'en Haut s'avèrent dangereux près des filets Jéromiens mais sans succès. La température froide a fait ouvrir les yeux à plusieurs; c'est alors que le St-Adèle a encore attaqué mais l'arrière-garde du Régiment a fait des siennes en arrêtant tous les efforts des joueurs du St-Adèle. Jusqu'au milieu de la première période, l'avantage du jeu a été partagé, mais durant la deuxième partie de cette première reprise les Jéromiens ont commencé leurs ravages en attaquant de tous bords et de tous côtés, et sur des passes parfaites de Claude Parent et de Gaëtan

me victoire consécutive à St-Jérôme, par le score de 2 à 1. Les Aigles se souviendront longtemps de cette joute, car ils ont dû dépenser toutes leurs énergies pour vaincre les grands et gros gaillards de St-Sauveur. Les points furent enregistrés par Marc Campeau et Guy Chaloux, sur une passe de Lé

NOUVELLES DE SAINT-JEROME ET DU COMTE DE TERREBONNE

Ski-Tow à St-Janvier

Dimanche après-midi, le 1er février, aura lieu la bénédiction et l'inauguration officielle de la côte de skis de M. Lucien Forget et du monte-pente qui y a été érigé. Elles auront lieu à trois heures, et seront faites par M. l'abbé Ernest Coutu, curé de St-Janvier.

Ce monte-pente sera en marche les samedis et les dimanches après-midi, ainsi que le mercredi soir de 8 heures à 10 heures. Une cordiale invitation est adressée à tous.

On se rend à la Côte Forget comme suit : on prend, dans le village de St-Janvier, le chemin de Ste-Anne des Plaines. La côte est à un mille du village et à un demi-mille de la gare du Pacifique Canadien.

Nouvelles Finances de St-Jérôme

Cette ville est autorisée à vendre au comptoir, au pair, \$94,400 d'obligations à 3 p. c., séries 20 ans.

Le Département des Affaires municipales vient d'autoriser la ville de St-Jérôme, dans le comté de Terrebonne, à vendre, au comptoir, au pair, \$94,400 d'obligations à 3%. Les titres sont remboursables en séries durant une période de vingt ans. La finance précédente de St-Jérôme avait été faite en février 1947 avec la vente de \$19,000 d'obligations à 3%, séries vingt-neuf ans, au prix de 100.01. Les nouvelles obligations, qui peuvent être rachetées par anticipation, portent la date du 1er décembre 1947 et elles

échoient du 1er décembre 1948 au 1er décembre 1967, l'intérêt étant payable les 1er juin et 1er décembre de chaque année. L'emprunt (règlement No 468 N.S.) a été contracté pour des travaux d'aqueduc et d'égouts. L'évaluation imposable à St-Jérôme, en 1946, se chiffrait par \$6,721,860. La dette consolidée nette de la ville s'élevait à \$627,378.49, dont \$237,822.37 pour l'électricité et l'aqueduc, le 31 décembre 1946. St-Jérôme avait une population de 16,000 âmes en 1947.

Centre touristique de Sainte-Marguerite détruit

Il ne reste que trois cheminées au milieu des centres de la Terrasse Roney, développement touristique de plusieurs centaines de mille dollars, qu'un incendie a détruit jeudi soir à Ste-Marguerite Station dans les Laurentides.

Soixante-cinq ouvriers, plusieurs pieds nus ont été obligés de quitter précipitamment l'édifice en flammes en vêtements de nuit.

M. Cliff Butler, gérant de cette entreprise et sportsman bien connu, déclare qu'il s'agit d'une perte complète. Il dit que l'incendie a été allumé dans une chambre à coucher par un bout de cigarette non éteinte et qu'en vingt minutes tout l'édifice et cinq chalets voisins n'étaient qu'un brasier dont les flammes s'élevaient à quatre fois la hauteur de l'édifice.

Cette entreprise hôtelière, commencée au mois de novembre dernier, devait s'ouvrir au public d'ici deux semaines et les ouvriers étaient en complet de la construction.

Les témoins de cet incendie ont été impuissants à le combattre, vu le manque d'appareils à incendie adéquats et le grand froid.

La Sûreté provinciale rapporte que personne n'a été blessé bien que plusieurs ouvriers aient été traités pour des engelures à l'Al-

pine Inn situé près de là. "Nous venions justement de terminer l'installation du système d'arroseurs automatiques et nous devions y faire entrer l'eau aujourd'hui", dit M. Butler.

"Quand j'ai entendu crier 'Au feu', je n'ai eu que le temps de sauver les \$2,000 que contenait le coffre-fort", ajoute M. Butler.

Dans nos Cinémas

CLEF DE LA COTE

- 1 — Pour tous.
- 2 — Pour Adultes.
- 3 — Pour Adultes avertis.
- 4 — A déconseiller.
- 5 — A proscrire.

THEATRE REX

Ven.-Sam. — 30-31 janvier
My Heart Goes Crazy Cote No 3
The Marauders Cote No 1
Dim.-Lun.-Mar. — 1-2-3 janv.
Down To Earth Cote No 4
Red Stallion Cote No 1
Mer.-Jeu.-Ven.-Sam. — 4-5-6-7-8 février
Gone With The Wind Cote No 4

THEATRE DU NORD

Sam.-Dim.-Lun.-Mar.-Mer.-Jeu.-Ven.
31 janv. 1-2-3-4-5-6 février
Do You Love Me Cote No 1
L'Ange qu'on m'a donné Cote No 2



Vente spéciale à réduction

Du 2 au 8 février

Nous vous offrons plusieurs lignes de vêtements d'hiver à 25% de réduction, vu que l'assortiment n'est pas complet.

Coupe-vent de diverses pesantures. Paletots d'hiver. Complets pesants. Divers complets pour hommes, lignes non complètes.

Magnifique choix de lainage. Vestes de laine. Chandails. Tous ces articles à prix très avantageux.

Un lot de mitaines de ski à écrouler. Venez les voir.

J. W. CYR

314, rue St-Georges — Tél. 448
Saint-Jérôme

PROGRAMME DU CARNAVAL

organisé par la Chambre de Commerce de
Sainte-Agathe des Monts
du 6 au 10 février 1948

Jeu, 5 février à 7.30 p.m.
GRANDE TOURNÉE EN CARRIOLE
Départ de l'Auberge française.
Costume : S'habiller chaudement. Porter tuque et ceinture flechée.
En route : Chansons canadiennes.
Retour : Partie de gouret à l'Aréna.
Vendredi, 6 février, soirée
Proclamation par Son Honneur le Maire de l'ouverture du Carnaval, au palais de glace.
Pageant et Feu d'artifice.

Samedi, 7 février
AVANT-MIDI (consacré aux enfants)
Courses de ski : Downhill, Slalom, Cross country.
" de chiens sur le lac.
" de traîneaux.
" de trains-sauvages.
" de patins.
SOIRÉE :
Parade de la Reine, jusqu'à l'Hôtel de ville.
Couronnement de la Reine.
Danse avec orchestre.

Dimanche, 8 février
MATIN :
Bénédiction des skis.
APRÈS-MIDI :
Courses de ski : Downhill, Slalom, Cross Country.
" " inter-hôtels.
" " raquetteurs.
" " chevaux trotteurs sur le lac.

SOIRÉE :
Partie de gouret spéciale à l'Aréna.
Lundi, 9 février
BANQUET.
Mardi, 10 février
DANS LA SOIRÉE :
Mascarade du Carnaval à l'Aréna.
Patinage de fantaisie.
Distribution des prix.

Le séminaire de Ste-Thérèse champion du concours d'orge

M. l'abbé Albert Lemay a reçu jeudi soir, le certificat et la bourse de \$150 attachés à ce concours. — Le championnat du concours de l'est.

Une fois de plus le séminaire de Sainte-Thérèse s'est classé premier dans le concours de l'orge organisé par l'association des brasseries canadiennes. C'est ce que M. André Auger, chef de la grande culture pour la province et directeur du concours provincial, a annoncé, jeudi soir au Cercle universitaire, en proclamant les lauréats du concours.

Voici la liste des lauréats : 1er, le séminaire de Sainte-Thérèse, représenté par le directeur de la ferme, M. l'abbé Albert Lemay, \$150, plus \$75 pour le concours régional ; 2e, M. Paul-Emile Bernard, Beloeil, \$100 ; 3e, M. Orphir Mallette, S.-Urbain, \$75 ; 4e, M. Rosario Brault, S.-Urbain, \$50 ; 5e, M. Henri Dion, Sainte-Thérèse, \$25.

Les cinq gagnants du concours provincial ont participé aux finales pour le championnat de l'est, qui met en lice le Québec et l'Ontario.

Les gagnants de ce concours seront connus le 28 janvier, lors de l'ouverture de l'exposition qui aura lieu dans une des salles de la Légion canadienne, 1191, rue de la Montagne.

On se souviendra que, l'an dernier, M. Armand Fortier de Chambly, avait remporté le championnat de l'est, pour lequel une somme de \$500 est attachée en prix.

Les détails du concours
Le concours d'orge organisé par l'association des brasseries du Canada a reçu son couronnement le 29 janvier, en l'hôtel Mont-Royal, à l'occasion d'un grand banquet offert par les brasseries du Québec.

Ce concours est accessible aux cultivateurs de 42 comtés. Il comprend trois phases différentes : un concours régional, où les cultivateurs de trois ou quatre comtés sont groupés dans une région pour se disputer le mérite de la meilleure récolte d'orge ; un concours provincial où les gagnants de chaque région (il y en a douze) se



Mais chérie, nous venons seulement de rétrograder ! Pas de temps à perdre je m'en vais au théâtre pour jouer au WAHOO.



Mardi soir à 8 heures
WAHOO vaudra
\$40.00

station expérimentale de Lennoxville; le Dr J.-E. Chevrete, professeur à l'école d'agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, et P.-H. Vézina professeur à l'institut agricole d'Oka.
Le jury a fait l'examen des semences dans le laboratoire des produits agricoles du ministère fédéral de l'agriculture, sous la surveillance de M. André Auger président du comité du Québec, et de M. Paul Méthot, tous deux du ministère provincial de l'agriculture, et de M. Robert Thomas, du ministère fédéral de l'agriculture.

Toujours un bon programme au



St-Jérôme Tél. : 566

AUJOURD'HUI et Samedi

J. ARTHUR RANK PRESENTS



WESLEY RUGGLES TECHNICOLOR PRODUCTION
GRETA GYNT TESSIE O'SHEA CLAUDE HULBERT
SONNIE HALE MARY CLARE PETULA CLARK

En programme double avec

WILLIAM BOYD ANDY CLYDE
RAND BROOKS

Dans

"The Marauders"

Dim.-Lun.-Mar. 1-2-3 février.

En Superbe Technicolor.

RITA HAYWORTH LARRY PARKS
ADELE JERGENS

Dans

"DOWN TO EARTH"

En programme double avec

ROBERT PAIGE NOREEN NASH

Dans

"RED STALLION"

En Couleurs.

Mer.-Jeu.-Ven.-Sam. 4-5-6-7 février.

Le plus beau film de tous les temps
Complet ! Sans coupure



CLARK GABLE
VIVIAN LEIGH
LESLIE HOWARD
OLIVIA DE HAVILLAND

3 hres et 45 min. de film en couleur.

Pharmacie WILFRID PRUD'HOMME

La pharmacie la mieux assortie et la plus importante du district

Chocolats Laura Secord, Betty Ann, Smiles'n Chuckles, McCormick's

Ordonnances de Messieurs les Médecins remplies avec soin

PRODUITS REXALL

Agence des Produits de Beauté Harriett, Hubbard, Ayer, Elizabeth Arden, Barbara Gould, Max-Factor, Jasmine, Gardenia et Adrienne — Commandes postales exécutées avec soin

341, RUE ST-GEORGES,

Téléphones : 558 et 559

SAINT-JEROME

Voisin du marché



Livraison rapide par
"jeep", de 8 h. 30 du matin
à 6 heures du soir

